

ROXY
FINE CUT
Pour ceux qui roulent leurs cigarettes

YREAU
OPTOMETRISTE
365, RUE STE-CATHERINE EST 6890, RUE ST-HUBERT
Tél. LA. 6703 Td. DO. 8255
PRIX REDUITS SUR TOUS NOS VERRES
AUJOURD'HUI, DEMAIN ET SAMEDI

Les droits sur le dumping américain supprimés par décret aujourd'hui

Montrécal manque de revenus dit M. Gabias

Le président du comité exécutif se plaint du "paternalisme" de l'Etat. — "Autrefois, dit-il, on ne demandait presque rien à l'Etat; aujourd'hui, on lui demande presque tout."

IL FAUT AUGMENTER LES REVENUS DES VILLES
C'est aux municipalités surtout que s'adresse l'exigence du public. — Elles ne peuvent plus suffire à l'entretien des multiples services qu'elles ont été forcées de créer.

CAUSERIE AU CLUB CANADIEN

Il faudrait mettre à la disposition non seulement de la ville de Montréal mais de toutes les villes, d'une façon générale, de nouvelles sources de revenus, en leur permettant d'imposer les taxes dont elles ont besoin pour entretenir les multiples services que l'esprit du temps les a forcées de créer.

Tel était en somme le thème de la conférence de M. Maurice Gabias, député, président du comité exécutif municipal, au Club Canadien de Montréal, hier soir. M. Gabias indiqua le changement qui s'est opéré dans notre mentalité. Autrefois, on ne demandait presque rien à l'Etat; aujourd'hui, on lui demande presque tout. Et l'exigence du public s'adresse encore plus aux municipalités qu'aux gouvernements.

Il dit ensuite que les municipalités avaient assumé, au profit de leurs contribuables, des services de toutes sortes, qu'il était à peu près impossible d'abandonner, tous ayant leur raison d'être. Les revenus des municipalités n'ont pas augmenté en proportion de l'augmentation des dépenses nécessitées par l'entretien de ces services. Il faut donc permettre aux villes de prélever des taxes d'autre nature que celles qui leur ont été abandonnées par les gouvernements provincial et fédéral.

Parlant de la classification et de la coordination qui s'imposent dans ces services, il cita un exemple en parlant de dédoublement coûteux. Il dit-il, trois services d'hygiène, le service de l'hygiène du gouvernement fédéral; le service d'hygiène du gouvernement provincial et le service municipal d'hygiène. M. Gabias aimerait voir disparaître, en autant que faire se peut, ces dédoublements qui augmentent considérablement les dépenses des pouvoirs publics.

Le dîner-causette, au cours duquel M. Gabias, était présidé par M. le docteur Anatole Plante, député, président du Club Canadien, et réunissait un groupe de personnalités en vue à Montréal, parmi lesquels, le maire, M. Rinfret, le sénateur J.-H. Rainville, le juge Amédée Monette, M. Anatole Plante, député, M. Ernest Poulin, député, M. A. Legault, conseiller municipal, M. H.-A. Quintal, conseiller municipal, M. Tancredi Fortin, le Dr S. Boucher, directeur du service municipal de santé, tous à la table d'honneur; MM. Alonzo Savard, Bernard Schwartz, conseillers municipaux; A. Thiberge, Yves Choquette, Omer Legrand, Léonide Plante, R. Thiberge, Michel Chouinard, A. Oulmet, J.-C.-E. Trudeau, J.-A. Paulhus, Rosario Messier, Paul Monarque, A. Gaur, Jacques Geoffrion, le Dr A. Deslauriers, Alex. Nickle, etc.

Le juge Amédée Monette présenta le conférencier et le sénateur J.-H. Rainville le remercia. On pria, à la fin du dîner, l'hon. M. Rinfret de dire quelques mots.

M. Rainville parla de ce qui doit tout primer à son point de vue: le retour à la terre. Craignant que l'on

ACCIDENT DE CHASSE MORTEL A EAST ANGUS

Sherbrooke, 29 (P.C.) — Victime d'un accident de chasse survenu lundi dans les bois aux environs de East Angus, M. Eugène Bergeron, âgé de 35 ans, de East Angus, est mort aujourd'hui à l'hôpital de Sherbrooke. Le coroner du district a tenu enquête et rendu un verdict de mort accidentelle. Selon le témoignage de M. René Bergeron, fils de la victime, il appert que le malheureux s'était tiré une balle au cœur en tirant par mégarde la gachette de son fusil.

Les nôtres à l'honneur

Toronto, 29 (P.C.) — Les Canadiens de Québec ont remporté un grand succès à l'exposition des chevaux à Toronto. Parmi les gagnants nous remarquons le collègue agricole d'Oka qui a remporté un grand championnat et un premier prix dans la classe senior. Gilbert E. Arnold, de Grenville, Québec, a remporté la médaille offerte par l'association des chevaux reproducteurs belges. Edmond Proulx, Deux-Montagnes, remporte un premier prix.

A LIRE:

"La réaction socialiste en Angleterre"
Par Olivier ASSELIN
... en deuxième page

SIR ARTHUR CURRIE EST MORT A 2 h. 50 CE MATIN

Un avion s'abat dans le lac St-Clair
Des «esprits» auraient forcé Fontaine à tuer son patron

C'est ce qu'il dit lui-même à propos de l'affaire Langlois.

Message "angélique"

Sherbrooke, 29 (P.C.) — Ce sont "les esprits" qui ont forcé Zéphirin Fontaine à assassiner Joseph Langlois, sous menace de lui envoyer "des démons qui envahiraient la terre."

C'est le témoignage que Fontaine lui-même, un cultivateur de cinquante-et-un ans, a rendu aujourd'hui à son procès pour le meurtre de son patron M. Langlois, agriculteur.

Fontaine a prétendu que depuis dix ans il communiquait avec "les esprits". Son premier essai de spiritisme eut lieu voici dix ans, alors qu'il travaillait pour Mme Wilfrid Beauparlant, laquelle était accusée de complicité dans l'assassinat de Langlois.

"Depuis des années, dit Fontaine, je donnais tout mon argent à Mme Beauparlant, pour faire chanter des messes. Les anges m'ont dit que je devais travailler l'été, sans salaire, pour Mme Beauparlant. L'hiver, je travaillais chez Langlois, dans son chantier de bois."

Un mois avant l'assassinat de Langlois, Fontaine prétend avoir reçu des "esprits" l'ordre de tuer son patron, sinon que "les démons envahiraient la terre". Quatre jours avant le meurtre, il reçut des esprits une seconde lettre, confirmant cet ordre.

"Je ne pouvais me résoudre à tuer Langlois, dit l'accusé. J'attendis. Le 31 mai, Mme Beauparlant s'en alla. Elle revint la nuit très nerveuse. Elle me demanda "si j'avais fait". Je lui répondis que non."

— Et qu'a dit Mme Beauparlant, demande le défenseur de l'accusé, Me Emile Rioux?

— Elle m'a demandé si j'avais peur. — Ne vous a-t-elle pas demandé pourquoi vous ne l'aviez pas fait?

— Elle a pu me demander cela. Mais je me rappelle fort bien qu'elle m'a dit: "Il te reste une journée pour le tuer". Je lui ai répondu: "Je le tuerai ce soir."

"Le soir j'accompagnai M. Langlois à Canaan, dans le Vermont, bien résolu à l'assassiner sur le chemin du retour."

— Ecrivez-vous un besoin invincible de le tuer?

— Naturellement, répond l'accusé, et il poursuivit: "Je laissai Langlois à Canaan et revins à pied à son chantier de bois d'East Hereford. Je me cachai au bord de la route et l'attendis. Quand il passa dans sa voiture, je bondis et lui frappai la tête avec un bâton."

Tandis que les rescapés attendaient tout transis qu'un vent à leur aide, une bouteille "Thermos" contenant de la soupe chaude se dégarnit de l'avion et monta à la surface. On s'empara et tout le monde put en avoir. Il faisait alors nuit noire; ceux qui se portèrent au secours des rescapés durent briser la glace pour arriver jusqu'à eux en chaloupe. Ces derniers n'ont souffert que du froid.

Nouvel emprunt français d'un milliard et demi aujourd'hui

Afin de faire face aux besoins de la trésorerie, qui manque de fonds.

Déséquilibre budgétaire

Paris, 29 (P.A.) — Le cabinet, très inquiet des retraites d'or de la Banque de France et de l'épuisement des fonds de la Trésorerie, vient de décider l'émission d'un emprunt d'un milliard et demi pour faire face aux échéances du mois de décembre.

Dans les milieux bien informés, quoique non officiels, on déclare que les titres seront émis demain, jeudi, le Parlement ayant autorisé l'emprunt.

Cela permettrait au gouvernement de se passer des secours de Londres, que l'on considérerait comme indispensables, ces derniers jours encore, tandis que de son côté, la Chambre et le Sénat travaillent à équilibrer le budget et à restaurer la confiance. Le ministre des finances, M. Georges Bonnet a déclaré qu'il serait difficile d'emprunter en France, mais que les circonstances l'exigent.

En ce qui concerne les retraites d'or, ils s'élèvent au moins à 3 milliards de francs rien que pour la semaine dernière. Cette semaine, ils n'ont pas été inférieurs à 1 1/2 milliard. On assiste de nouveau à une crise de trésorerie et la demande s'étend aux caisses d'épargne. A l'heure actuelle, l'encaisse or de la Banque n'est plus que de 78 milliards (\$5,200,000,000).

L'emprunt sera remboursable à 5 ans, portant intérêt à 5%, sous forme de bons du trésor, émis à 970 fcs.

Les besoins sont plus considérables que le chiffre autorisé de l'emprunt.

Lukawiesky condamné à 25 ans de pénitencier

Amos, (Qué.), 29 (P.C.) — Joseph Lukawiesky, de Noranda, (Qué.), qui s'est avoué coupable d'homicide involontaire à la suite de la mort de Steve Olechuk, tué l'an dernier, au cours d'une bagarre, a été condamné aujourd'hui à vingt-cinq ans de pénitencier.

Les projets de Lindbergh

Porto Praia, 29 (P.A.) — Le colonel Lindbergh n'est pas encore décidé où il fera sa prochaine escale. Ce sera soit Bathurst, la capitale de la Gambie, ou la Guinée portugaise. Les deux endroits sont situés sur la côte africaine ouest. Les Lindbergh devaient se rendre au Sénégal mais ont dû changer leurs projets à cause d'une épidémie de fièvre jaune à cet endroit. Le départ se fera probablement demain.

OTAWA Règle deux questions tarifaires

Abandon du droit de dumping, lorsque la monnaie ne baisse pas de plus de 5 pour cent.

Les toiles d'Irlande

Ottawa, 29 (P.C.) — Le gouvernement a décidé aujourd'hui de supprimer les droits de dumping sur les marchandises américaines, et le ministre du revenu national a fait savoir que l'ordonnance prise récemment ne serait remise en vigueur que dans le cas où la dépréciation du dollar américain dépasserait les 5 p. 100.

Ottawa avait décidé que le dollar américain serait compté sur la base de 100 cents pour fins de douanes, afin de compenser les différences qui pourraient exister entre les deux monnaies et continuer la protection de l'industrie canadienne.

Cette mesure aurait eu une importance considérable sur le chiffre d'importation des produits américains, généralement manufacturés, et déjà frappés de droits allant en moyenne entre 35 et 40 p. 100.

Etant donné les circonstances, le gouvernement estime que la protection est encore suffisante, tant que la différence entre les deux monnaies ne dépasse pas 5 p. 100.

Le décret rendu aujourd'hui s'applique également à plusieurs autres pays, mais le chiffre des importations peut être, dans ces cas, considéré comme négligeable.

De toutes façons, les droits de dumping ne s'appliqueront pas dans le cas des envois par la poste ou par express, lorsque la valeur ne dépassera pas \$10.

Les broderies

Le cabinet a également promulgué un décret réglant la question des droits d'entrée sur les broderies en fil d'Irlande. Les broderies de cette espèce, en provenance de Grande-Bretagne, seront autorisées à entrer sous le régime des droits préférentiels.

M. Sauvé trouve le "hic" de la crise

La crise dure depuis si longtemps parce que la population a toujours refusé d'arrêter ses excès de dépenses, dont elle subit aujourd'hui les conséquences.

M. Arthur Sauvé, le ministre des postes du Canada, faisait cette observation hier midi, au déjeuner hebdomadaire de l'Electrical Club, dont il était l'invité d'honneur.

"On a voulu, dit M. Sauvé, que les gouvernements rétablissent l'ordre et la prospérité. On leur reproche aujourd'hui de ne l'avoir pas fait. A quel faut-il s'attendre à l'Etat?"

M. Sauvé ajouta qu'au temps de la prospérité, chacun a surestimé ses richesses, mené un train de vie extravagant, et qu'il paie aujourd'hui pour son imprévoyance d'hier.

Tentative de suicide

Au moment où deux constables de la police de Westmount l'accostaient hier soir vers dix heures trente, à l'angle des rues Wood et Sherbrooke, pour lui demander ce qu'il avait à venir sans cesse sur ses pas, un individu s'est affaissé sur le trottoir, à leurs pieds. Il a été conduit à l'hôpital Général de Montréal, division ouest, où les médecins ont constaté qu'il avait absorbé de la teinture d'iodine.

Lourde sentence

Amos, (Qué.), 29 (P.C.) — Joseph Olivier Morin, de Rouyn, (Qué.), trouvé coupable d'homicide involontaire à la suite de la mort de Victor Sévigny, tué au mois de janvier dernier, au cours d'une bagarre, a été condamné aujourd'hui à 25 ans de pénitencier par le juge A. Prévost.

Les ennus d'un prince naziste

Klagenfurt, Autriche, 29 (P.A.) — Le jeune prince naziste Bernard Von Sachsen-Meiningen, incarcéré à la prison de Klagenfurt, le 21 octobre dernier pour avoir conspiré contre le gouvernement autrichien, a été transporté au camp de concentration de Wolfersdorf aujourd'hui. Le prince s'est att-

ré de désagréments à cause des ennus qu'il occasionna à son geôlier. Il paraît que le prince passait son temps à réclamer son violon et, quand il échangeait d'humeur, ses chiens. Le geôlier, qui n'en pouvait plus de ces caprices, se plaignait au chancelier Dollfuss avec le résultat que l'on sait.

Carrière militaire fort discutée

Sir Arthur Currie est mort. Le vice-chancelier et principal de l'Université McGill et général en chef des armées canadiennes durant la guerre a succombé à une pneumonie quelques minutes avant trois heures, ce matin.

Depuis quelque trois semaines, sir Arthur était allité à l'hôpital Victoria et, vers le milieu de la semaine dernière, une bronchite s'était déclarée pour se compliquer d'une pneumonie dans la matinée de dimanche.

Au cours de la soirée de dimanche, les médecins déclaraient que leur patient était dans un état stationnaire, mais dans un état stationnaire. Le bulletin de ses médecins hier soir, ne changeait pas que le malade était dans un état très critique, et laissait peu d'espoir.

A ce moment, la température du malade était très élevée et sa respiration rapide. Le progrès de la pneumonie minait lentement la résistance remarquable du patient. La soirée et la nuit n'apportèrent aucun soulagement et Sir Arthur succomba à 2 h. 50 ce matin.

C'est le docteur J.-C. Meakins, de l'hôpital Royal Victoria, qui nous communiqua la nouvelle de la mort.

Avant d'assumer l'administration de l'Université McGill, le général sir Arthur Currie avait joué un rôle de premier plan durant la guerre comme commandant de l'armée canadienne. Voici, résumés d'après la Presse canadienne, les principaux traits de la biographie de cet homme porté aux nues par certains, après avoir été discuté par d'autres, violemment combattu par quelques-uns.

A tous les postes qu'il a occupés, de tous les honneurs qu'il a reçus, le général sir Arthur Currie a su valoir affirmé qu'il n'a jamais ressenti une émotion aussi forte que celle qu'il a éprouvée le 4 décembre 1918, alors qu'il se tenait sur la plage sur le territoire allemand, en marge de la frontière belge, pour recevoir le salut de

(A suivre à la page 16)

Le Canada

Journal du matin

Membre de la Presse Canadienne
Membre de l'Audit Bureau de Circulation

Le Canada est imprimé et publié par la Compagnie de Publication du Canada, limitée, au numéro 13, rue Saint-Jacques, Montréal.
Rédacteur en chef: Olivier Asselin.
Gérant de la Rédaction: Gustave Lefebvre de Saint-Jacques.
Administrateur: Louis Carrier.

La réaction socialiste en Angleterre

L'oscillation du pendule est un phénomène si particulier aux élections anglaises, qu'à peine un parti au pouvoir ceux mêmes qui l'ont élu commencent à lui tirer dessus. Il paraît que c'est là un signe infaillible de sagesse politique. S'il faut en croire certains renseignements supplémentaires qui nous arrivent sur les victoires remportées par le parti travailliste aux récents scrutins municipaux, ces victoires n'ont pas eu pour unique raison le désir de changer; il semble que ce soit véritablement la renaissance de l'esprit socialiste qu'on avait cru enterré à la suite de la formation du cabinet MacDonald Baldwin.

On sait que pour réprimer l'abus des indemnités de chômage, ou *dole*, le parlement, sur la proposition du ministère, avait cru devoir soumettre les chômeurs à un examen plus rigoureux de leurs moyens d'existence, ou *means test*. C'est contre cette enquête, confiée aux municipalités, que les électeurs se sont insurgés, dans presque toutes les grandes villes.

Il y avait aussi le loyer des maisons propriété publique, qui est pour l'ouvrier une question de première importance. Partout on est trop heureux d'invoquer l'intérêt de la santé publique pour réclamer la suppression des *taudis*; mais le remplacement des *taudis* par des logements salubres coûte de l'argent, et, à moins de mettre la dépense au compte de l'Etat ou de la municipalité, il y a un niveau au-dessous duquel le loyer ne peut pas descendre; or, l'opinion se répand de plus en plus, dans les masses, qu'un logement bâti pour le bien-être du peuple doit se donner, non se louer.

Et s'il est vrai que les récentes élections municipales constituent une protestation contre l'enquête sur les moyens de subsistance et contre la location des logements salubres, on s'est peut-être trop hâté de nous parler du rétablissement économique de l'Angleterre.

L'Angleterre a certes fait des prodiges en matière budgétaire, et l'on ne saurait trop admirer l'énergie avec laquelle elle s'est attaquée, depuis la guerre, à tous les problèmes qui intéressaient son économie nationale. Mais ce n'est pas en un jour qu'elle pourra se reconstituer sur une base plus saine, après avoir, pendant trois siècles, recherché les richesses matérielles dans une politique d'industrialisation qui ne tenait pas compte des besoins essentiels de l'ouvrier. La révolution sociale qu'elle redoutait il y a quelques années n'est pas encore définitivement écartée.

Olivier ASSELIN

L'effort japonais

Les relations russo-japonaises, qui n'ont jamais été particulièrement cordiales, et que l'occupation de la Mandchourie n'est pas faite pour améliorer, ont encore empiré ces temps derniers. Les pourparlers pour la vente du chemin de fer de l'Est chinois n'ont pas abouti. Chacune des deux parties rejette naturellement sur l'autre la responsabilité de cette tension accrue. Des deux côtés on procède à des préparatifs militaires tout en les démentant énergiquement, comme il est d'usage. Les journaux publient des nouvelles alarmistes. On échange d'aigres notes diplomatiques. On fait état de documents secrets, vrais ou faux. L'Extrême-Orient, en un mot, est aussi nerveux que notre Occident.

Il est douteux cependant qu'on en vienne à la rupture. L'organisation militaire des Soviétiques en Extrême-Orient, bien qu'on ne possède sur elle que des renseignements assez peu précis et contradictoires, ne semble pas offrir un danger bien sérieux pour les Japonais. Ceux-ci, croyons-nous, voient plus loin et plus haut. Résolus à augmenter leurs forces pour être à même d'affirmer leur domination sur l'Asie orientale et sur le Pacifique, ils se servent du prétexte russe, l'aviation soviétique, dit un communiqué du ministère de la Guerre japonais, "est capable d'attaquer Tokyo immédiatement au cas où la guerre éclaterait entre les deux pays. Ce qui oblige l'armée japonaise à adopter des mesures aussi efficaces que possible pour protéger le Manchoukou et le sol japonais lui-même". En conséquence, les prévisions du budget de la Guerre pour le prochain exercice s'élèvent à 620 millions de yens, soit à plus de 2 milliards de francs.

Ceci sans préjudice de l'énorme effort qui se poursuit dans le domaine de la marine. Le Japon construit à force, jusqu'aux extrêmes limites que lui permet l'accord de Londres, et il a annoncé officiellement, par la bouche de son ministre de la Marine, son intention de réclamer, à la prochaine conférence navale internationale, une modification à son avantage des proportions entre sa flotte de guerre et celles de l'Angleterre et des Etats-Unis. Faute de quoi il reprendrait sa liberté d'action. La "mission" de la marine japonaise, a déclaré M. Osumi, est de "défendre la position de l'Empire dans le Pacifique". Combien ce terme de "mission" est commode, élastique, et comme il peut mener loin, suivant le sens qu'on entend lui donner!

Ce n'est pas tout. Le parti militaire, déjà si puissant au Japon, vient de marquer à son actif un nouveau point d'importance. Desormais, conformément à un décret édicté à la fin du mois dernier, le chef d'état-major général de la marine aura le droit, en temps de paix comme en temps de guerre, de transmettre les instructions impériales aux commandants de la flotte sans que la sanction ministérielle soit nécessaire. En d'autres termes, les fonctions du ministre seront réduites à celles d'un administrateur. Tout ce qui regarde les mouvements des escadres et les plans d'opérations passe entre les mains de l'état-major dès le temps de paix. D'après l'explication officielle, la réforme aura pour conséquence la "clarification" des méthodes employées jusqu'ici pour régler d'importantes questions relatives à la force de la marine et à d'autres problèmes. Les Japonais n'ont rien à envier à personne quant à l'art de trouver des euphémismes.

Tout indique que la politique du Japon, tendue, inflexible, va poursuivre son cours avec une rigidité plus grande que jamais. Politique défensive? Agressive? Ces distinctions n'ont plus grand sens pour les éléments jeunes, actifs, ardemment nationalistes, ennemis des "politiciens corrompus" et des "capitalistes égoïstes", qui jugent que la souplesse a fait son temps et qui entraînent avec eux l'opinion. Le traitement qu'a reçu le Japon à Genève, le spectacle des hésitations et des dissensions de l'Europe, celui de la crise américaine et des difficultés où se débattaient les Etats-Unis, ont puissamment contribué à renforcer leur influence. Sur de lui-même, animé d'un moral redoutable, le peuple japonais d'aujourd'hui ne croit plus du tout au vieux dogme de la supériorité de la race blanche. Il a le sentiment d'avoir été, à plusieurs reprises depuis la fin du siècle dernier, brisé et arrêté dans son développement par la jalousie de l'Europe et de l'Amérique. Il n'est plus disposé à se laisser faire. Ses vastes ambitions s'affirment. Il est prêt à montrer sa force, et au besoin à l'imposer.

J. DELEBEQUE

(L'Action française)

Tunnel secret

On sait que le roi Henri VIII d'Angleterre recevait souvent des visites clandestines, tantôt politiques, tantôt galantes, et que ces visiteurs mystérieux empruntaient un tunnel que le souverain avait fait construire pour cet usage.

Ce tunnel, on vient de le découvrir. Il va du palais de Kensington à la Tamise, près du pont de Battersea. A cet endroit il a 6 m. 50 de haut et 9 mètres de large.

Les visiteurs y pénétraient tantôt près de la Tamise, tantôt sous l'auvergne du Cheval noir, rue de l'Eglise. Aux deux issues il y avait des portes secrètes où des domestiques du roi étaient constamment en fonctions. Les visiteurs avaient un mot de passe qui changeait chaque jour. Après avoir vu le roi ils s'en allaient par le même chemin.

Le journal qui nous apprend ces faits dit que l'existence de ce tunnel fut toujours ignorée des survivants d'Henri VIII. Cela est bien improbable.

Combats de poissons

C'est là un nouveau spectacle qui, pour peu que la mode s'en mêle, détonnera rapidement toute attraction du même genre, tels que combats de coqs, de rats et autres animaux. Un Anglais, Mr. S. Clair Kelway, vient de proposer au Siam une catégorie de poissons élevés et sélectionnés tout spécialement pour le combat. Placés dans des aquariums, régis par des jeux de lumière, entourés de verres grossissants, soumis à un régime spécial, les futurs combattants ne sont séparés de leurs adversaires que par une légère cloison de papier parcheminé. Au jour du combat, la cloison est enlevée et les adversaires se précipitent l'un sur l'autre. La mort de l'un met parfois fin au duel. Mais souvent les adversaires se refusent à être blessés dans le fond de l'aquarium, attendant la venue du soigneur. Ce jeu a pris au Siam une grande extension et de nombreux paris sont chaque fois engagés sur des couleurs diverses.

O Civilisation!

Encore à la manière de Gabadadi

Un tramway, point noir sur un gâteau glacé, cherche son chemin sur le pavé blanc. Un minois se serre dans son étroit manteau d'étoffe du pays. Le vent glacial du matin lèche les superbes mollets frissonnants qui garnissent, on ne peut mieux, un mince bas de chiffon.

Le tramway, écumant, ouvre précipitamment ses larges portes pour délivrer d'un froid qui pince, les voyageurs qui s'enfoncent et courent vers les banquettes les plus chaudes.

Dans le tramway, une chaleur vive, aidée par le radiateur de la banquette, se dégage de ma voisine. Son parfum me clôt les yeux. Ses lèvres semblent frémir d'une chanson, dire une poésie ou achever la prière du matin interrompue par l'heure du départ matinal. Non, c'est simplement, tout simplement une petite ouvrière qui calcule d'avance le maigre salaire que son patron lui remettra à la fin de la journée.

"Saint-Denis!" Il me faut quitter ma chaude compagne pour m'enfoncer dans une seconde fois dans la froide nature de novembre. Le vent cingle ma figure et la neige refroidit mes pieds.

Il me faut travailler pour subsister, si ce n'est pas jusqu'à la saison nouvelle, jusqu'à la semaine prochaine. Comme cette charmante enfant, il faut faire sa part, son petit chemin en ce monde. Si chacun faisait sa part les pauvres gagnent-ils seraient moins malmenés. Avec ces idées il me faut entrer au chaud en songant à ceux qui travaillent au froid et qui y passeront toute la journée. Petit tram, que tu nous fasses rencontrer des choses qui nous portent à songer et à admirer la nature que chaque jour nous trouvons plus variée, plus grande, plus belle et plus éveillée des bienfaits et des beautés des créations du Maître.

DIDABAGA.

Livres nouveaux

Le passé d'amour, roman, par Charles Silvestre. — Chez Pion, à Paris.

Dans ce roman la qualité du style le dispute à la fraîcheur des images et à la poésie mélancolique des situations. Charles Silvestre nous introduit dans un pays où l'âme et le cœur trouvent leur délectation. Pays d'eaux vives et d'eaux dormantes, de prairies enherbées par des haies de forêts et de châtaigniers magnifiques, où les demeures des hommes, masures, métairies ou châteaux, s'accrochent au paysage pour en faire quelque chose d'harmonieux et de parfait, où les jeux particuliers de la lumière, la splendeur du ciel, font des saisons un miracle sans cesse renouvelé.

C'est là qu'est venu, la soixantaine passée, le narrateur de cette poignante mais sereine histoire, après une vie accomplie et comme résolue: sa femme morte depuis longtemps et ses deux fils tombés en héros à la guerre. Ce pays dont chaque coin, chaque arbre, chaque reflet s'était intégré à sa chair et à son âme, il en reprend possession avec la joie d'un amoureux retrouvant ses amitiés anciennes, et retrouvant tous ses souvenirs. Les meilleurs, les seuls vrais, sans doute, puisqu'ils le ramènent au temps où petit garçon il subissait déjà le charme de Blanche de Chaillet, parcourant avec elle chemins et sentiers, visitant chaque source, goûtant chaque rayon.

Et c'est elle qu'il ira retrouver dans son antique château de Fondvieille, dont les tours, les pierres, comme l'étang, sont pétris de légende. Il la retrouve au seuil de la vieillesse, après une vie de sacrifice héroïquement acceptée par amour filial, son lumineux visage encore beau de la perfection d'antan et tout éclairé à l'intérieur d'une paix et d'une sérénité merveilleuses. Immédiatement et sans effort, leurs âmes reprennent contact...

Beau livre. Un des beaux romans de la littérature française de notre époque. — J. A.

Les roses fleuraissent, roman par Mathilde Alanc. Redité dans la Collection reliée de Pion.

Dans ce roman, l'auteur de la Petite Miette, de l'Amour dispose, de la Romance de Joconde, etc., pose le problème de la prédestination en amour. L'héroïne, après le désespoir d'une trahison sentimentale, s'imagine que le bonheur ne fleurira jamais pour elle. Mais ce n'était là qu'une épreuve, une préparation à l'acceptation d'une affection sûre et noble, qui devait l'amener à une félicité idéale. Ce drame intime se déroule tantôt dans le décor suggestif d'un pays de légende, hanté par le souvenir de la fée Mélusine, tantôt dans la paix austère des vieux châteaux de Poitiers. Autour des deux protagonistes se meut tout un monde, intéressant à observer et supérieurement décrit.

Les livres de Mathilde Alanc sont à mettre entre toutes les mains.

J. A.

L'esprit des autres

***Tenir n'est rien, si l'on ne tient bon.

***Le voyage: pour quelques-uns, un placement; pour le très grand nombre, un simple déplacement.

***C'est bien dit, mon ami: "L'homme ne saurait descendre du singe". Malheureusement, on constate souvent qu'il y remonte.

(TRISTAN, dans la Tribune)

LE MOIS ARTISTIQUE

par Henri Girard

(Collaboration particulière du Canada)

André Morency au M. R. T.

DEVANT les premières œuvres d'un jeune peintre, il faut surtout parler d'avenir. Celui de M. Morency s'éclaire d'un optimisme qui n'a besoin d'aucune contrainte. Le talent est ici, et le sens du pittoresque et le goût. Si André Morency échafaudait son idéal de l'Art à la hauteur du beau, il ne s'étonnerait nullement de ne pas lire sous sa plume les manifestations d'un enthousiasme outré. Artiste de bonne lignée, il aimera qu'on apprécie seulement dans les œuvres exposées au M. R. T. les promesses d'un élan décisif vers la plénitude de l'expression et la simple grandeur de la beauté vraie.

Mihran K. Serailian à la galerie Eaton

M. Serailian, peintre arménien, formé à l'école de l'Italie d'avant-guerre, connaît la réalité végétale en compagnie du naturaliste américain, Luther Burbank. La science ne me semble pas une muse très adhérente pour un peintre. Elle enseigne au moins la patience, qui à bien des gens, tient lieu de talent. Constamment qu'elle a donné à M. Serailian un oeil d'une précision mécanique. Tandis que la poésie s'envole, l'artiste fait l'inventaire de quelques fleurs avec une telle exactitude dans les détails que le coquelicot ou l'anémone se trouvent reconstruits en relief sur la toile.

Il arrive à M. Serailian de fréquenter le mystère. Tentation d'une minute qu'il s'empresse de repousser pour s'épanouir au "pays du sourire".

Par je ne sais quelle association d'idées, ces peintures nous mettent en l'esprit la sagesse de Salomon, les repentirs de David et les pérégrinations de l'Errant. L'art n'a rien à voir à tout cela? Sans doute. Je vous assure pourtant que les choses de M. Serailian y prennent un certain piquant aux regards qui les peuvent considérer d'un point de vue strictement anti-hitlérien.

Le cinquante-quatrième Salon de l'Académie Royale des Beaux-Arts

Que je dise sans préambules l'excellence d'un seul tableau: *La Levee*, par Henry Britton. Le sujet n'est rien: des femmes, dans une cour italienne, lavant leur linge au puits. Mais il y a le ciel bleu d'Italie et la lumière chaude, l'atmosphère, et les jeux d'ombres. Il y a surtout ce que l'artiste ne pouvait nous dire avec ses pinceaux et qu'il nous suggère intensément: l'amour des formes et des couleurs, la joie de vivre, le sentiment d'un accord parfait entre ce que l'on voit et ce que l'on est, la proportion exceptionnelle d'une unité de l'âme avec la nature.

Je sais bien que l'art de peindre s'élève aisément à une expression plus vigoureuse. Y aurait-il incompatibilité entre le dire très mâle et la parole nuancée? La dispute dure toujours des partisans de Corneille et des admirateurs de Racine. Si nous essayons pour enrichir notre sensibilité de goûter l'une et l'autre manière... J'entrevois un principe de culture intellectuelle dans la juste appréciation des contraires.

Ayant ensuite rendu l'hommage qui convient aux excellents envois d'Adrien Hébert, au portrait de Marguerite Smith, à la nature morte de Dimitry Lieushine et, peut-être, à la dame en vert de Marion Long, nous donnons nos yeux aux sculptures. Ils photographient d'abord au meilleur de notre mémoire le saint Christophe de Henri Hébert. Si nous aimons les créations viriles, regardons bien cela et soyez satisfaits. Cet Enfant sur l'épaule, l'homme porte le poids du monde. Les souvenirs hagiographiques se taisent. Il y a l'effort visible des muscles. C'est assez. Remercions de cette vision ample, généreuse de vie active, l'artiste qui, respectant les limites de son art, ne le force pas à prendre des effets de peinture ou de musique, comme c'est la mode. Imaginez le bonheur des fidèles, si les autorités compétentes se décidaient désormais à confier l'exécution des statues religieuses aux vrais sculpteurs. Une seule belle statue n'aurait pas un pouvoir d'élévation morale que n'aura jamais la représentation de tout le paradis en "poupées" multicolores? On tarde étrangement à réaliser l'importance de la beauté dans les églises. Il est pourtant fantastique de se trouver entouré de "maïseries", lorsqu'on veut se rapprocher de Dieu. N'iriez-vous pas volontiers, mon cher lecteur, prier devant le Christ qui aurait sculpté Henri Hébert?

Nous n'ignorons pas cependant les envois d'Emmanuel Hahn, de Dinah Lauterman, d'Elizabeth Wyn Wood et de Florence Wyle. Énergie, imagination, juste rapports des volumes: le plaisir de l'esprit.

Pour le reste, les amateurs d'art n'ont pu éviter une comparaison meurtrière. Il n'y a guère plus d'un mois l'Art Association exposait dans quatre de ses salles les belles œuvres de la collection Van Horne. On a beau se targuer d'un nationalisme intransigeant, il est impossible, à moins d'être universellement ignorant, de ne pas évoquer des entrées tels portraits de Goya, de Reynolds, de Romney, les badauds de Daumier devant la vitrine, les cavaliers de Velasquez, la bonne femme de Corot avec son mioche, les paysages de Constable, de Turner, de Pissarro, de Boudin, les lions d'Eugène Delacroix... Là, Constable nous mettait en émoi au spectacle d'un effet de soleil sur l'infini d'une plaine. Mais la plaine s'est effacée et nous voyons, à cet endroit qui rayonnait de poésie, le portrait de l'honorable P.-E. Blondin par Ernest Fosbery. Chut! Vous comprenez à quel point il serait cruel d'insister...

On dit pourtant et je le crois sans peine que la collection Van Horne ne comporte aucune toile comparable à celles vers lesquelles on accourt de toutes les parties du monde dans les grands musées d'Europe. En songeant à cela, on conçoit mieux l'effantillage des œuvres exposées par l'Académie Royale des Beaux-Arts. Réfléchissez une minute que ces peintures canadiennes ont été choisies une à une par un jury d'experts! Un dilemme donc: ou bien ces messieurs, n'ayant aucune compétence, ont mis de côté la plupart des peintures de valeur qui leur furent soumises; ou bien ils n'eurent à juger, sauf les exceptions mentionnées, que des tableaux médiocres. Qu'en pense M. Dyonnet?

Admettons que nos artistes, en très grande majorité, fassent preuve de "délicatesse" et de savoir-vivre: ce sont les bonnes manières du pensionnat. Devant leurs tableaux on évoque le salut royal d'une jolie coquette, guidée dans le costume noir, qui commence son petit compliment rimé, un bouquet de roses à la main: "Excellence...". Spectacle charmant, n'est-ce pas? La jeunesse est ici, et son sourire et les fleurs. Il ne manque qu'une petite chose que certains (des anormaux?) ont la sottise de croire tout à fait nécessaire: le naturel. Croyez-vous, héin? Seulement ce minuscule détail sans lequel il n'y aurait ni Raphaël, ni Rembrandt, ni Delacroix, ni peinture viable, ni poésie, ni art, ni littérature... Réitérons le souhait que nos artistes abandonnent leurs manières gentilles, leurs bouquets de roses et leurs sourires potelés, pour prendre, comme Harry Britton, par exemple, un mode d'expression qui peut demeurer subtil en devenant digue de la pensée, doué de caractère et de vigueur. Ce n'est pas seulement le métier qu'il faut changer, c'est aussi la manière de voir: c'est le cerveau qu'il importe de mûrir. Qu'ils le veuillent, et le chemin du naturel et de la simplicité se trouve ouvert devant eux. Vous savez, ce chemin raboteux qui conduit à la beauté...

Henri GIRARD

CHOSSES DU TEMPS

Henri VIII.

L'époque intermédiaire entre la Renaissance et la Réforme, celle où vécurent ce roi sinistre et bonhomme, perdu de vices et de scrupules, capable de s'attacher à la mort d'un chapon dans le même temps qu'il fait couper la tête à sa femme, fut la plus turbulente de l'histoire et, sans contredit, celle qui a imprimé à la civilisation européenne son orientation définitive. Cette crise profonde des esprits, qui préluda aux guerres de religion, les Américains sont trop superficiels pour la comprendre et trop incultes pour la traduire, surtout au cinéma où leurs reconstitutions historiques les plus grandioses tombent ordinairement sur le derrière. Mais la Vie privée d'Henri VIII passe de beaucoup, pour la vérité du décor, du costume, des mœurs, tout ce qu'il y a eu jusqu'à aujourd'hui. A part quelques inexactitudes historiques, d'ailleurs insignifiantes, comme la sveltesse d'Anne de Clèves, qui était en réalité grosse et pousuive; la ressemblance un peu risible de la pavana avec le moderne tango (on sait qu'aux bals de cour, la danse n'ayant guère évolué en France, les couples faisaient quelques pas de couples sans aucune souplesse et, à nos yeux, sans aucune grâce); à part aussi le mariage du roi quelques heures après la mort d'Anne de Boleyn (car selon l'histoire il se remarqua dix jours plus tard), le film nous restitue avec bonheur l'époque de la Renaissance, l'entourage du roi, tout cela, encore une fois, d'une manière superficielle. Laughton est un maître. Lui que des scénarios imbéciles comme l'île du docteur Moreau ont fait compromettre au cinéma, il se révèle, dans la peau d'Henri, un artiste intelligent.

Un rare sursaut, le plus vrai de tous les acteurs de langue anglaise. La truculence, l'appétit monstrueux, la grossièreté enfantine du roi, ses passions fortes qu'une nudité inattendue lui fait échapper, Laughton les traduit avec réalisme. Le succès des Américains dans ce genre est si rare que la Vie privée d'Henri VIII mérite d'être signalée. C'est de plus, si l'on n'en attend pas merveille, un bon cours d'histoire. — L. P.

Krieg!

C'est de vieille tradition que l'enseignement de la milice et, en général, de l'art de la guerre, soit réservé aux écoles militaires. Pourquoi le gouvernement hitlérien a-t-il créé, à l'Université de Berlin, une chaire de science militaire? Ewald Banse, auteur d'un traité cynique que toute la presse étrangère a dénoncé, reste la titulaire de cette chaire officielle. Pourquoi? Interdire la vente du livre sans bannir l'auteur du livre, c'est un jeu à double face. Banse est libre d'enseigner ses doctrines, de propager ses idées, de prêcher la guerre bactériologique. La Freiheit de Sarrebruck publie cet extrait du manuel d'Ewald Banse (traduction d'un journal français):

"Si réduire un peuple à la famine est préconisé comme moyen de guerre par l'Angleterre, si d'autre part la guerre chimique et les effets effroyables de l'artillerie moderne ont été à la guerre tout caractère chevaleresque, la biologie la transformera en une véritable extermination de peuples entiers... On aura recours à l'empoisonnement des eaux potables par des bacilles de typhus, à l'introduction et la propagation du typhus par le moyen de puces, à la peste répandue par des rats artificiellement contaminés. En attirant en pays ennemi, des avions pourrissent des résultats particulièrement favorables s'ils sèment les germes nocifs.

"Ce qui est certain, c'est que la guerre biologique est l'arme appropriée des peuples déarmés... A un peuple poussé au désespoir, il ne restera plus qu'à se précipiter dans ce qui paraît impossible et, sans se soucier le moins du monde du droit des peuples, à considérer bon tout moyen, quel que soit, qui lui permettra de défendre sa peau."

dant que le monde court à une nouvelle hécatombe. — L. P.

Dilemme.

La Canadian Press nous annonce que M. Bennett, parlant au banquet annuel du Collège Royal des Médecins et chirurgiens du Canada, a fait la sensationnelle déclaration suivante: "Pour ce qui concerne le gouvernement fédéral, on n'est pas près de nationaliser la médecine au Canada."

Il n'y a vraiment pas lieu d'être étonné d'une telle affirmation. Pourquoi le gouvernement voudrait-il nationaliser la médecine en stipendant la profession, même à un salaire ridicule, quand la médecine est aujourd'hui socialisée, et qu'elle ne coûte absolument rien au gouvernement grâce à la condescendance de la profession qui persiste à donner ses services gratuitement aux hôpitaux? Il n'est pas sûr toutefois que le système actuel soit durable. La profession médicale est guidée par deux sentiments: l'honneur et le dévouement. Elle a pu jusqu'à présent satisfaire aux exigences de ces deux sentiments, en faisant honneur à ses obligations d'une part grâce à l'appui de la clientèle intelligente qui appréciait les services rendus, ce qui permettait d'autre part de rendre le fardeau de l'assistance aux indigents, sinon léger, du moins possible. Malheureusement il n'en est plus ainsi aujourd'hui, pendant que la classe aisée restreint ses appels à la science médicale en cherchant à utiliser ses propres connaissances puisées en grande partie dans les réclames pour les "remèdes brevetés" annoncés à la clameur de la trompette de la radio d'Etat; les pauvres, eux, assignés en nombre toujours plus grand dans les cliniques et les hôpitaux, de telle sorte que le dévouement du médecin est taxé à sa capacité. Faillira-t-il à son honneur ou à son dévouement? Voilà le dilemme en face duquel le médecin est placé. — L.-P. D.

Un ordre du Conseil Exécutif change le droit d'importation sur les bouteilles destinées au commerce de la bière. Autrefois, ce droit était de 75 pour cent au valorem, tarif général, et 50 pour cent, tarif préférentiel, applicable au Canada.

Modifications tarifaires dans l'Etat Libre d'Irlande

Un ordre du Conseil Exécutif change le droit d'importation sur les bouteilles destinées au commerce de la bière. Autrefois, ce droit était de 75 pour cent au valorem, tarif général, et 50 pour cent, tarif préférentiel, applicable au Canada.

Mais Hitler dit qu'il veut la paix, et les petits vieillards congédiés de Genève le croient les yeux fermés, pen-

Le blanc fouetté par le nègre

Le Bechuanaland, situé au nord de l'Union sud-africaine, est un protectorat britannique dont l'administration relève, non pas du Dominion lui-même, mais directement de la Couronne d'Angleterre. On a le droit d'ignorer cette circonstance. Elle est cependant à l'origine d'un incident qui, si mince, mais dont les conséquences ont été cependant assez significatives pour que les journaux anglais leur aient fait un sort.

Comme il est de pratique courante dans tous les pays de protectorat, les chefs de tribu indigènes disposent, sur le territoire du Bechuanaland, de certains pouvoirs de juridiction. C'est en arguant de tels pouvoirs que, voici deux mois environ, l'un de ces chefs de tribu, nommé Tehekedi, a condamné à la peine du fouet un certain Mac Intosh, natif du pays, qui avait été amené devant son tribunal. Administrativement, ce justiciable était, paraît-il, un authentique Bechuanalandais. Mais il se trouve qu'il est de race blanche. La sentence avait été exécutée, il restait donc à faire, assez étonnant sans doute, d'un blanc fouetté sur les ordres d'un principule nègre.

Le haut-commissaire britannique, gouverneur du protectorat, qu'il administre, répétons-le, au nom du roi et non pas au nom du Dominion, sir Herbert Stanley, se trouvait être en congé. En son absence, ses fonctions étaient exercées par l'amiral Evans. Ce vaillant marin ne pouvait que ressentir très vivement l'émotion de la flagellation de Mac Intosh. Il se décida à aller faire de sa personne une enquête sur place, et il se fit accompagner par un petit détachement de fusiliers. Si l'on veut bien se rappeler que, dans l'ensemble des possessions britanniques du Sud-Africain, les noirs constituent les neuf dixièmes de la population, la procédure adoptée par l'amiral Evans apparaît comme la plus propre à susciter sinon un soulèvement, du moins une bonne émeute.

Fort heureusement, Tehekedi semble n'avoir rien d'un sauvage. Ses photographies le représentent assez pacifique, dans son complet veston et ses lunettes. C'est un homme qui voit manier la raquette sur les courts des universités anglaises, il reçoit avec déférence l'amiral Evans, reconnu qu'en faisant fouetter un blanc, il avait indûment renversé les rôles, et finalement s'entendit signifier une suspension temporaire de ses fonctions, ultérieurement ratifiée par le roi.

Mais, dans les semaines qui suivirent, il eut sa revanche. On apprit d'abord que le condamné, origine de toute l'affaire, était un personnage peu recommandable, déjà plusieurs fois réprimandé ou puni par les autorités britanniques elle-mêmes, pour outrages envers des femmes indigènes. C'était, en somme, le dernier blanc sur qui eût dû s'engager une controverse sociale.

Par ailleurs Tehekedi déclarait bien haut qu'il n'avait jamais prétendu avoir droit de juridiction sur les hommes blancs, même dans son district et y résidant, et que, s'il avait transgressé la limite de ses pouvoirs c'était parce que le Mac Intosh en question était un véritable poison (a nuisance), pour qui les administrateurs blancs avaient montré une indulgence incompréhensible. Les administrateurs ainsi visés s'empressèrent de prouver, procès-verbaux en main, qu'ils avaient plusieurs fois condamné et même "sauté" Mac Intosh. Rôquille qui servait la défense de Tehekedi, puisqu'il apparaissait ainsi que l'incident se ramenait à une correction infligée à un repris de justice, alors que le fouet est une solide institution de la loi anglaise, et qu'il est couramment ordonné par les tribunaux de Londres à l'usage des mauvais garçons de pure race anglo-saxonne.

L'opinion sud-africaine (hollandaise aussi bien qu'anglaise) à laquelle, de toute évidence, l'énergique amiral Evans avait voulu donner une satisfaction éclatante, sentit nettement qu'on avait fourvoyé sa cause sur un terrain ridicule. Le statut des indigènes dans le Dominion et ses dépendances est une grande question politique, sur laquelle se sont livrées de rudes batailles politiques et électorales. Il n'y a aucun intérêt à la soulever à l'occasion d'une velle, pour laquelle une réprimande officieuse eût été suffisante.

Cette conclusion s'est si bien imposée que le roi Georges vient de signer la grâce de Tehekedi, qui sera officiellement et solennellement réintégré dans ses fonctions, après avoir promis de ne plus exercer sa justice sur la personne des blancs.

R. H.

(Je suis partout)

Certificat d'origine pour la Dominique

Le Ministère du Commerce a reçu un avis du Trésorier Colonial de la Dominique, informant que la formule de certificat d'origine applicable aux marchandises sera acceptée pour la fraction dans le paragraphe 4 (b) soit changée pour se lire "une moitié" au lieu de "un quart".

L'Hôtel Windsor est le centre des affaires et de la vie sociale à Montréal... c'est le rendez-vous par excellence pour le déjeuner ou le dîner, les réceptions, les soupers après le théâtre, les banquets et les bals.

WINDSOR
CARRÉ DOMINION

LES CONFERENCES

"L'Analyse d'une Pièce"

M. Jacques LaRoche analyse "La Flambee", de M. Kistemaker, devant l'auditoire du Stella.

M. Jacques LaRoche, mieux connu par les lecteurs de *La Presse* sous le pseudonyme de Jean Bérard, terminait hier après-midi la première série des Conférences-Auditions du Stella. Critique par profession, M. LaRoche est une critique en devenant conférencier et a fait, devant son auditoire, l'analyse d'une pièce.

L'analyse qu'il fit de *La Flambee*, de M. Henry Kistemaker, servit surtout à illustrer la technique de la construction d'une pièce et les méthodes d'une critique judicieuse. Elle lui procura aussi l'occasion de faire une apologie de l'écriture et d'en montrer l'utilité pour l'avancement des arts.

Il s'en prit aux jugements unanimes qui classent une pièce ou un auteur dans la catégorie des bons ou des mauvais et n'admettent plus de discussion. "Pourtant, dit-il, il n'y a pas de pièces absolument bonnes ou absolument mauvaises. Et si l'on a l'impression d'en discuter les mérites et les faiblesses, ce n'est pas pour le malin plaisir de démontrer une fois de plus que la perfection n'est pas de ce monde, c'est plutôt grâce à une étude attentive de la structure et de la forme d'une pièce, pour aider d'autres auteurs dramatiques à imiter les vertus et en éviter les erreurs."

A la base de la critique objective comme de l'appréciation sérieuse, se trouve l'analyse grâce à laquelle on peut "saisir" sous les artifices de l'intrigue et du dialogue, la façon dont une pièce est bâtie (savoir si l'on n'a pas été victime du prestige ou de l'habileté des auteurs et des acteurs).

Après avoir cité de nombreux auteurs, M. LaRoche expose la première règle de la construction d'une pièce: se faire un plan, c'est à dire "la succession développée, scène par scène, de toute la pièce, depuis son commencement jusqu'à la fin."

"La première idée d'une pièce peut être de quatre sortes: elle peut s'inspirer d'un thème, d'un caractère, d'une situation ou d'un milieu qu'on veut peindre. Un auteur a l'idée d'une grande scène finale; il construit alors sa pièce à reculons, en partant de cette idée-là et en bâtissant son sujet de façon à y arriver inévitablement."

Le conférencier recherche alors l'idée première de *La Flambee* et trouve qu'elle paraît avoir été assez complexe. Cette pièce eût pu être l'étude d'un caractère, celui d'un chef militaire qui se laisse gagner à l'idée de figurer dans le monde; mais en cours de route, l'auteur se laisse entraîner dans d'autres directives. Elle aurait pu être le développement d'un thème, celui de la prudence à mettre dans le patriotisme et dans le choix de ses amis quand dépend le sort d'une guerre; mais ce thème, qui n'est pas étranger à la pièce, n'en est pas cependant l'idée maîtresse.

La Flambee n'est pas davantage la peinture d'un milieu, elle est une pièce basée sur des situations et dont la clef se trouve dans une grande scène à effet: celle du deuxième acte où le colonel Felt avoue à sa femme, qui ne l'aime plus, qu'il vient de tuer un homme à un moment où il se trouvait pris entre la menace du déshonneur et le patriotisme. Il ne serait pas étonnant, d'après M. LaRoche, que l'auteur ait commencé sa pièce par cette scène pour en édifier ensuite les scènes accessoires.

C'est cette scène importante que devaient jouer devant les nombreux auditeurs du Stella Mme Marthe Thériault et M. Albert Duquesne, scène dramatique dans l'interprétation de laquelle les populaires acteurs ont mis beaucoup de passion. Cette audition avait été mise à sa place logique, au milieu de la conférence, au moment où M. LaRoche, dans son analyse, en était arrivé à l'explication de cette scène.

Dans cette analyse, qu'il serait trop long de reprendre après lui, le conférencier suivait l'auteur pas à pas, étudiant le développement de son œuvre scène par scène.

Très objectivement, motivant toujours ses jugements, il signala à ses auditeurs les qualités et les défauts de cette pièce, désigna les personnages dont l'utilité est discutable et les scènes qui ne concourent pas logiquement au développement de la pièce. En résumé, le reste de la pièce n'est pas à la hauteur de la scène principale du deuxième acte. Il releva aussi certaines déficiences techniques, comme des répétitions inutiles ou des phrases d'effet sans raison.

Le deuxième acte lui-même, le meilleur de la pièce, pêche par la longueur du début; il n'en est pas moins un acte excellent qui comporte à lui seul six situations majeures.

M. LaRoche résume lui-même l'analyse qu'il vient de faire en disant que "cette pièce disparate traite au premier acte un simple conflit d'amour, au deuxième un conflit entre le sentiment de l'amour et l'idée de patrie, et au troisième un conflit entre l'amour et la justice. Le dialogue est concis et rapide. Les personnages sont imposés dramatiquement par l'auteur, mais l'on ne peut dire qu'il les ait fait vivre et nous les ait fait connaître dans l'intimité. Le drame a été nettement conçu pour subjuger la foule, et du point de vue de l'effet dramatique on ne peut nier que sa charpente soit solide."

Et le conférencier termine en regrettant que la tâche quotidienne de critique et la brièveté forcée des comptes-rendus ne permettent pas au chroniqueur de pratiquer ce genre d'analyse.

L'examen du réservoir de la ville de Québec

Québec, 29, (P.C.) — Le comité administrateur de Québec a approuvé aujourd'hui un crédit de \$2,000 pour les ingénieurs montrealais Surveyl, Jamison et French, qui ont examiné, l'été dernier, le réservoir de la Ville.

FAITES DE METHOT
VOTRE LIBRAIRE
LANCASTER 4708
Angle Saint-Denis et Ontario

LES CONCERTS

ETHEL STARK

Présentée au théâtre Impérial par la Société canadienne d'Opérette

Les comparaisons sont souvent odieuses et, à moins de circonstances exceptionnelles, il est maladroit de comparer dans une critique deux chanteurs ou deux violonistes. Me sera-t-il permis de comparer une violoniste à un chanteur? En écoutant Mlle Ethel Stark, hier soir, je songeais que, toute proportion gardée, son art s'apparente à celui de M. Richard Crooks que nous tendions il y a peu de jours. Mlle Stark joue sans effort et, sauf dans le dernier morceau du programme, a fait passer la musique avant sa personne; elle charme plutôt par la richesse de son qu'elle tire de son instrument et par la sensibilité par laquelle elle se laisse gagner, que par des effets de virtuosité.

Le programme comprenait deux pièces principales, une sonate de Beethoven et un concerto d'Elgar. C'est dans ces deux œuvres qu'il faut la juger plutôt que par les trois pièces plus légères qui terminaient l'audition.

Dans la sonate en Mi bémol majeur et le Concerto en Si mineur, elle montra de grandes qualités de la principale est, à mon sens, la beauté du son qu'elle sait rendre égale dans tous les registres; le grave est ample, le médium chaud et l'aigu plein de délicatesse. Elle paraît avoir plus de compréhension que de sûreté et plus de sensibilité que de compréhension. C'est plus qu'il n'en faut pour se gagner un auditoire.

L'auditoire d'hier était nombreux, l'un des plus nombreux qu'on ait vus encore en cette saison surchargée dont quelques concerts seulement ont fait saillie comble; et cet auditoire mêlé a fort bien accueilli la jeune violoniste qu'il fallait, le méritait.

La dernière partie du programme comprenait trois pièces bien différentes et dont le rapprochement faisait un contraste: une Sicilienne de Paradis-Dushkin, une danse sud-américaine intitulée *Ipanema*, de l'auteur très discuté M. Darius Milhaud, et une Fantaisie sur Carmen, arrangement de Sarasate réarrangé par Zimbalist. Quelle salade que cette fin de concert après le succulent repas offert par Beethoven et Elgar! Evidemment, il en faut pour tous les goûts. La Sicilienne n'était pas sans charme et *Ipanema* ne pouvait manquer de plaire aux fervents de la musique dite moderne. Mais cette fantaisie sur Carmen est d'un autre âge et apporte un faible prétexte à la virtuosité.

Cette fantaisie emmêle plusieurs des principaux airs de Carmen, commence par le dernier entracte, procède à recueils pour continuer par l'air des Cartes et l'Amour est enfant de Bohème et se termine par d'autres passages de l'opéra. Le sens de l'œuvre, tant par ce groupement des extraits que par "l'arrangement" qu'on en a fait, s'en trouve complètement déformé, ce qui est très regrettable pour une œuvre aussi connue.

Il ne faudrait pas trop blâmer Mlle Stark de ce choix car, il faut l'avouer, elle n'a pas manqué de psychologie puisque cette œuvre, médiocre entre toutes mais jouée avec brio, fut peut-être la plus applaudie de la soirée; ce qui mesure le goût moyen du public qui se complait encore dans ce genre qu'admettraient plus certains auditoires étrangers.

A part cette concession, le programme présentait des œuvres intéressantes et consciencieusement jouées. Il faut louer l'accompagnement de Mlle Stark, M. Ralph Berkowitz, qui s'est montré un excellent collaborateur qui jouait son rôle avec précision, intelligence et discrétion.

Depuis que la Société canadienne d'Opérette s'est faite imprésario, elle ne nous a présentée que d'excellents artistes; si elle continue à nous offrir d'aussi beaux concerts, elle méritera que le public continue de l'encourager.

Georges LANGLOIS

De l'aide demandée au Board of Trade

M. Arthur Sauvé veut savoir comment aider le commerce canadien au Caire.

A la séance hebdomadaire du conseil du Board of Trade, hier, le président, M. Henry W. Morgan, a présenté un rapport de la délégation qui a rencontré M. Bennett au sujet du creusage du chenal. Ainsi que nous l'avons annoncé, les délégués ont recommandé la formation d'une commission qui étudierait cette question et ferait une estimation du coût de l'entreprise. Sans vouloir se rendre à cette demande, M. Bennett a déclaré que les ingénieurs du gouvernement feraient ce travail, et s'il le faut, avec des ingénieurs consultants, de sorte que le gouvernement et le public auront tout le bien d'être satisfaits.

On a lu une lettre de la Canadian Chamber of Commerce, disant que M. Arthur Sauvé, suggestions pour accomplir son travail au Caire, où il représentera le Canada. M. Sauvé veut savoir comment il pourrait aider le commerce en général.

On a suggéré qu'une campagne de publicité soit entreprise pour augmenter la consommation du blé, étant donné qu'il est fort possible que le quota établi à la Conférence de Londres ne soit pas exporté.

La Black-To-The-Land Assistance Association de Winnipeg, a envoyé une communication pour demander de l'aide à l'occasion de son exposition annuelle. L'an dernier, plus de 20,000 personnes ont pris part à cette exposition. La lettre sera communiquée aux groupements que cela pourrait intéresser.

EPICIER DEVALISE PAR DEUX BANDITS

M. Joseph Nagy, épicière, 116 est. rue Ontario, a rapporté à la police, hier, qu'il avait été assailli rue de Bullion, près de la rue Sainte-Catherine, par deux malfaiteurs qui, sous la menace d'un revolver, lui avaient volé la somme de \$213.11. Il a donné un bon signalement des malfaiteurs et la police poursuit une enquête.

Requête relative à la vente au marché de volaille morte

La concurrence des bouchers déplaît aux "habitants" vendeurs de volaille vive.

Coutume de 40 ans

Le comité exécutif, siégeant hier sous la présidence de M. J. Maurice Gahbas, a reçu deux délégués: l'un de cultivateurs, pour demander l'abrogation du règlement par lequel le boucher établi dans un marché public a la permission de vendre de la volaille; l'autre, d'ouvriers unionistes pour défendre le suffrage des assistés, et réclamer une enquête aussi expéditive que possible dans le cas des journaliers qui la fermeture, lundi, des chantiers de secours obligera à recourir à l'assistance immédiate ("secours direct").

On ne l'ignore pas: depuis quarante ans, les bouchers tenant étal dans les marchés publics ont le privilège de vendre de la volaille: poulets, dindons, oies et canards. Or, les agriculteurs se croient, de ce fait, victimes d'une concurrence indue, puis-que le marché est d'abord destiné au commerce entre agriculteur et citadin.

M. Gahbas a promis aux cultivateurs que l'Exécutif avisera.

Quant aux assistés, même s'ils ne paient pas de taxe, ils auront droit de vote.

La Ville fera en sorte que les ouvriers congédiés lundi prochain des chantiers de secours ne souffrent ni de faim, ni de froid.

L'aube a porté malheur à Aubé

Il est imprudent d'aller reconduire une femme ivre qui veut encore boire.

Dans la nuit du 19 novembre, Nicolas Aubé est présenté par un de ses amis à une certaine femme, nommée Beaulieu, qui est un peu grise. C'est à une de ces réunions intimes où, assis autour d'un flacon, on arrose copieusement la conversation. Comme on jase jusqu'aux petites heures, il est facile de comprendre que les invités sont pas mal éméchés pour réintégrer leur domicile.

Nicolas, galant homme, offre donc le bras à sa compagne, et tous deux, avec des efforts surhumains pour conserver une démarche digne, s'élancent à la conquête de 300 pieds de trottoir qui les séparent du logis de la demoiselle. Cette dernière, après avoir embrassé le sol à maintes reprises, parvient à son "home", et là invite son cavalier à trinquer encore une fois avant qu'il la quitte. La beuverie continue.

Mademoiselle a le vin gai. Elle aurait enlevé une bague à Nicolas, pour le plaisir de la lui enlever. Celui-ci se serait prêté au jeu et pour ne pas rester là, il lui aurait, à son tour, pris une alliance, mais de façon plutôt brutale.

Et voilà notre homme devant le juge F. T. Knight, avec une accusation de vol avec violence. Le tribunal déclare Aubé coupable de vol sans violence, le condamne à remettre la bague à la plaignante, à lui payer des dommages au montant de \$10, l'oblige à rembourser les frais au trésor, ou à défaut de tout cela à faire 10 jours de prison.

Un jeune homme se flambe la cervelle

Jean Latour, de l'île Perrot, s'enlève la vie d'un coup de carabine.

Pris de désespoir, Jean Latour, âgé de vingt-cinq ans, de l'île Perrot, s'est flambe la cervelle d'un coup de carabine, hier après-midi, vers deux heures trente, dans l'appartement qu'il occupait depuis deux semaines à 1454, rue Saint-Denis. On a transporté son corps à la morgue, et une enquête a été faite ce matin, en Cour du coroner.

La découverte du corps fut faite par le capitaine Victor Julien, attaché au poste de police de l'avenue de l'Hôtel de Ville, qui s'était rendu sur les lieux, le jeune homme gisant dans une mare de sang, une carabine de calibre 30-30 à ses côtés. La mort avait été instantanée.

Près du cadavre, selon la police, se trouvait une lettre adressée à M. François Latour, de l'île Perrot. Dans cette lettre, le jeune se dit découragé de se trouver sans ressources et annonce qu'il va se suicider. Il déclare que personne n'est responsable de sa mort et demande à ses parents et amis de lui pardonner son acte de désespoir et le déshonneur qu'il leur cause.

M. F. Dufresne et la police des mœurs

Le rapport ne comporterait rien d'autre que le congédiement de sept agents.

Le directeur de la police, M. Fernand Dufresne, a déposé hier chez Me Honoré Parent, le directeur des services municipaux, son compte-rendu de l'enquête faite à la police des mœurs sur les accusations portées par une tenancière de maison de prostitution.

M. Parent transmettra ce rapport au comité exécutif aujourd'hui ou demain.

On dit que ce rapport ne comporterait autre chose que la recommandation de congédier sept agents de police trouvés coupables de connivence avec certains professionnels du vice.

A la Noël, Montréal! pour entendre la cloche de Bethléem

Le radiophile montréalais assistera à la Noël de tous les pays britanniques.

Souhaits du Roi

M. Léopold Houllé, publiciste français de la Commission canadienne de la Radio, nous informe que la Commission a décidé hier après-midi d'envoyer un réseau de postes à ceux de la British Broadcasting Corporation, d'Angleterre, les journaux des 24, 25 et 26 décembre, veille, jour et lendemain de Noël.

Le radiophile aura écouté à certaines heures assistera ces jour-là à la Noël de tous les pays de l'Empire, y compris, bien entendu, le Canada français. Tous les programmes seront relayés dans l'Empire entier.

La veille de Noël, 24 décembre, à trois heures de l'après-midi, CRCM de Montréal relayera télégraphiquement de Londres la chanson des cloches de Noël de l'église de la Nativité, de Bethléem, lieu de naissance du Sauveur.

Ce sera la première fois, croyons-nous, que Canadiens et Américains auront l'avantage d'entendre ce carillon fameux, dont les ondes apportent le chant jusqu'en Angleterre.

Le jeu du carillon sera suivi d'un échange de vœux entre Ottawa, Londres et les autres capitales de l'Empire.

Le jour de Noël

Le jour de la Nativité, la radio nationale apportera au pays un programme de la B.B.C. comportant la description du Noël anglais. Ce relais, radiodiffusé de 9 heures à 9 heures 45, précède immédiatement un échange de messages radiophoniques entre les capitales de l'Empire anglais.

Discours du Roi

A 10 heures, Sa Majesté Georges V, passant la Noël au palais de Sandringham, adressera la parole et fera des souhaits à tous ses sujets, pour assurer la fidélité de la réception, la Commission de la Radio a loué des câbles transatlantiques.

Il est bien entendu que tous les postes du réseau national irradieront les programmes en question.

C'est à l'issue d'une séance à Ottawa du Conseil national de la Radio, que M. Léopold Houllé nous a communiqué ces renseignements.

Banquet aux huîtres au café S.-Jacques

L'honorable M. Fernand Rinfret, maire de Montréal, sera l'hôte d'honneur à un banquet aux huîtres donné par la section S.-Jacques de la société S.-Jean-Baptiste, au Café S.-Jacques, 415 est. rue Ste-Catherine, vendredi soir premier décembre.

Une manière agréable de voyager

Le mode de voyager par les airs prend de la vogue tous les jours. La raison principale alléguée par nombre de personnes de ne pas utiliser cette nouvelle méthode de transport est qu'elle est trop récente et toute différente des autres, et de plus, en dernier ressort, la crainte d'accident imprévu.

A ce sujet il est intéressant de prendre note de détails publiés par le département du commerce des Etats-Unis, couvrant les accidents survenus dans les transports aériens au cours des six premiers mois de 1933.

Pendant ce laps de temps les machines volèrent près de 25,862,000 milles, soit 76,642,000 milles-traffic-voyageur. Il n'y eut cependant que deux pertes de vie, soit une mort d'homme par chaque 38,321,000 milles parcourus en avion.

Près de 235,139 voyageurs prenaient en ce même temps passage à bord des avions portant en plus 3,648,217 livres de matières postales et 1,055,826 livres de marchandises. Réellement ce record est remarquable et devrait encourager les gens à voyager par les airs.

Les quelques lignes précédentes démontrent que le principe de sûreté est parfaitement établi; que de plus, l'on doit se rappeler qu'il y a avantage de sauver du temps tout en jouissant du confort recherché, à voyager par la voie des airs.

L'autre jour, une des compagnies de transport aérien de la cité de Montréal vendait un billet à un certain quelqu'un qui voulait se rendre à Jamaica, dans les Antilles anglaises. Parti de Montréal, le lundi 13 novembre, notre voyageur arrivait à Jamaica, le 16. Après quatre jours en ce dernier endroit il repartit pour arriver à Montréal le 23 suivant, répétant à qui voulait l'entendre qu'il avait dormi toutes les nuits comme s'il eût logé au meilleur des hôtels modernes.

D'autres voyageurs ont acheté leurs billets en cette ville et ont quitté Montréal dans l'après-midi pour Los Angeles où ils arrivèrent le lendemain soir. Toutes ces envolées s'effectuent non seulement de manière intéressante mais avec confort et rapidité.

Ces exemples ne concernent que des voyages de longue distance, mais parlons maintenant d'une ou deux randonnées plus courtes.

Aujourd'hui, un voyageur laisse Montréal dans l'après-midi pour arriver à Philadelphie ou Washington bien avant minuit, ou à Chicago vers les 10.30 p.m. le même soir.

Le mode de transport de nos jours est en grande partie une question de géographie. Sur ce rapport le Canada est appelé à jouer un rôle très important dans le développement de l'aviation surtout dans les traversées Trans-Atlantique; soit dans le système de transport aérien seul ou dans le raccordement avec les bateaux rapides.

Il est à espérer qu'avec ce dernier mode, la maille royale de Londres pourra atteindre Montréal en trois jours et demi. A Montréal, ces mailles pourront alors être distribuées dans le sud et l'ouest. Ce sera certainement un service rapide auquel le Canada pourra indubitablement prendre la part la plus importante.

LA NAVIGATION

Cinq navires dont l'arrivée au port est problématique

Deux de ces navires n'osent quitter Trois-Rivières; les trois autres sont à Québec.

Dans les canaux

Cinq navires remontent actuellement le Saint-Laurent dans la direction de Montréal sans savoir, toutefois, s'ils ne parviendront jamais à destination.

Deux d'entre eux, le "Nidarholm" et le "Brandon" atteignent le port de Trois-Rivières hier sans accident. Les trois autres, le "Strand", l'"Oze-lund" et le "Dominica" ont été signalés près de Québec hier soir et devaient être rendus dans ce port avant la nuit.

Dans les circonstances, personne ici ne saurait dire si ces navires viendront à Montréal. On en doute même dans les milieux les plus optimistes; il y avait tant d'autres navires qui étaient attendus ici à la fin de novembre qui, par la suite, ont été détournés de leur route.

On apprendrait hier que le navire-citerne "Frontenac", avec une forte cargaison de pétrole pour la McCall Frontenac Co., est immobilisé depuis quelque temps à Québec avec sa cargaison qu'il ne pourra décharger dans ce port à cause de manque de réservoirs. D'après certains renseignements obtenus de source certaine, le navire devra rebrousser chemin et aller décharger ce pétrole dans le port de New-York car aucun autre port canadien, en aval de Montréal n'est équipé pour recevoir une aussi forte quantité de pétrole, le moins dans un réservoir de la McCall Frontenac, pas même le port d'Halifax.

Neuf navires ont pu quitter le port de bonne heure hier matin. Quelques-uns atteignent les Trois-Rivières avant que la tempête de neige ne prenne de l'intensité. La plupart ont dû jeter l'ancre à Sorel et aux environs.

Dans les canaux

Les petits cargos côtiers et transatlantiques "Della", "Greta-Glad", "Manila" et "Pluto" étaient rendus hier après-midi à la hauteur du canal de Lachine, dans leur dernier voyage des Grands Lacs à la mer. Plusieurs de ces navires se joindront au convoi qui sera formé aujourd'hui par les quelques navires en partance au port de Montréal.

Le sort de quatre autres, engagés dans la même course vers la mer libre, est loin d'être réglé. Le "Hort", le "Trajan", le "Rein" et le "Gezina" sont encore en amont de Coteau-Landing, sur le haut Saint-Laurent. C'est dire qu'ils ont deux séries d'écluses (Soulages et Lachine) à passer avant ce soir, date où le ministère des Canaux et des chemins de fer a décidé de ne plus opérer ses canaux d'ici au printemps.

On assure hier après-midi, dans les milieux maritimes, que si ces navires sont dans le lac Saint-Louis demain, on fera pour eux exception à la règle et on les admettra dans le canal de Lachine même si l'heure fixée par le ministère des Canaux et quelque peu dépassée. Ces navires sont chargés de milliers de tonnes de marchandises et leur hivernage au Canada occasionnerait de lourdes pertes à leurs armateurs et leurs affréteurs.

Hivernage

D'autres navires se sont placés hier à Montréal, le long des quais, pour y passer l'hiver. Le "Sand-Merchant" et le "Britamete" se sont définitivement amarrés dans le bassin de la Pointe-du-Moulin-à-vent; le "Dru-mahoe" et le "Chemong" cargos des lacs, ont pris place le long du hangar no 2 et le "Beaverton" et le "Simcoe", le long du hangar 11.

La glace dans le port

La glace se forme rapidement dans le port de Montréal et menace d'empêcher les quelques cargos qui doivent partir d'ici au commencement de décembre si les remorqueurs de la Commission du Port ne s'activaient journellement à la briser.

Le remorqueur "Saint-Pierre", avec ses puissantes machines et sa grosse coupe blindée s'est rué nuit après nuit, dans la journée d'hier, à l'assaut d'une épaisse couche de glace qui s'était formée dans le bassin formé par les jetées Alexandra et Roi-Edouard. Deux navires amarrés dans ce bassin doivent partir bientôt.

Ces assauts ont été répétés à tous les jours, un peu partout. Mais à chaque nuit, la glace se reforme plus solide qu'auparavant. Ce serait une tâche colossale de tenir ainsi jusqu'en décembre tous les bassins de la Commission du Port libres de glace.

Hangars d'été

Les hangars d'été de la Canada Steamships et de quelques autres compagnies de navigation dont les navires s'amarront le long du quai Victoria ont été démontés comme cela se pratique à tous les hivers.

Navires au port

Glentworth, Harling, qui 108. Pacific-Commerce, Furness Withy hangar 6 (appareillé aujourd'hui).

Landy-Brand, Elder Dempster, hangar 7.

Canadian-Farmer, Hynds, hangar 13.

Manchester - Regiment, Furness Withy, hangar 16 (appareillé aujourd'hui).

Fernmoor, Montreal Shipping, quai 39.

Cordelia, McLean Kennedy, quai 29.

Partis hier: Mattawain, Cairnross, Grey-County, Talarait, Lord-Antrim, Mineo, Julianne I, Calgarolite.

DESEPERE, UN HOMME TENTE DE SE SUICIDER

Découragé de se trouver sans emploi, Arthur Ledoux, âgé de 34 ans, a tenté de s'empoisonner, hier après-midi, dans la chambre qu'il occupait à 10, rue Saint-Hubert. Une bouteille d'acide nitrique, selon la police, a été trouvée dans sa chambre. Il a été conduit à l'hôpital Saint-Luc où l'on juge son état assez grave. A sa sortie de l'hôpital, il devra répondre à une accusation de tentative de suicide.

Que ferons-nous des 60,000 jeunes agriculteurs oisifs?

Le comité régional du centre de la S.-Jean-Baptiste prend une décision à ce sujet.

Problèmes du jour

On discute la question des Juifs à l'Université de Montréal.

L'Alliance Nationale

Que ferons-nous de nos enfants? Que ferons-nous des 60,000 fils de cultivateurs, dans nos campagnes? Que ferons-nous des 40,000 chômeurs montréalais que les industries ne reprendront jamais? Ces questions, le comité régional du centre de la S.-Jean-Baptiste se les demandait, hier soir, à une assemblée tenue au Café S.-Jacques, et qui réunissait des délégués de 19 paroisses de la ville, sous la présidence de M. Emile Pigeon.

M. Oscar Gatineau exprima l'avis que l'assemblée du centenaire du curé Labelle mardi soir, aurait été un grand succès, si le peuple comprenait la situation réelle dans laquelle il se trouve. "Il faut, dit-il, faire cesser l'exode des fils de cultivateurs vers Montréal, et il faut trouver un moyen d'établir sur des fermes, non seulement ces 60,000 fils de cultivateurs, mais aussi un grand nombre de chômeurs, qui, si nous les gardons ici, causeront la ruine, inévitable et totale, de la ville de Montréal, et de notre gouvernement provincial."

M. J. E. Laforce, agent de colonisation du chemin de fer Canadien National, fit un tableau de la situation agricole, montrant qu'il y a des milliers de colons qui s'établiraient sur des fermes, s'ils y étaient aidés. "Sommes-nous les maîtres, chez-nous, ou allons-nous abdiquer en faveur des nations étrangères?" demanda-t-il. Il faut que les gouvernements fassent diligence pour trouver tous les moyens nécessaires à l'établissement de nos enfants."

Les délégués ont adopté à ce sujet une résolution qui se lit comme suit: "Le comité régional du centre de la Société S.-Jean-Baptiste est heureux de faire suite à la séance de centenaire du curé Labelle, en demandant à l'honorable M. L.-A. Taschereau et son gouvernement de préparer l'établissement des 60,000 fils de cultivateurs, en incluant, dans la législation et les subside de la prochaine session, des mesures efficaces, des reprises des forêts concédées, des aides et des crédits aux colons, qui permettent un immense mouvement de colonisation."

"Notre comité demande qu'on ouvre des cantons partout, qu'on trace des routes, qu'on multiplie les secours aux colons, qu'on crée des camps de défrichement de jeunes gens, (sur le modèle de Valcartier), qu'on place les surplus des villes dans les campagnes, afin de remédier au chômage en fournissant du travail et des moyens de subsistance aux gens qui en sont privés et de faire cesser les secours directs."

Cette résolution, adoptée à l'unanimité, sera envoyée au comité central de la société S.-Jean-Baptiste, qui se chargera de la faire parvenir à qui de droit.

D'autres questions intéressantes furent discutées. La C. C. F. fut l'objet d'une étude approfondie, et l'assemblée se prononça contre ce mouvement étranger à la race canadienne-française, contraire aux doctrines de l'Eglise et dangereux pour l'ordre social existant.

La question des Juifs à l'Université de Montréal fut aussi passée sous la loupe. Un délégué se leva pour dire:

Ne permettez pas que des lampes usagées gâtent la réception de votre Radio

REPLACEZ les défectueuses par les véritables

7,000 VOIENT ST-F.-X. ET MCGILL TRIOMPHER

Les Leafs débutent ce soir à Montréal

ST-FRANÇOIS PASSE EN SECONDE PLACE EN BATTANT VICTORIA 2-0 ROYAL MIS EN DEROUTE A LA 2E.

MAROONS DOIVENT AIDER LA CAUSE DES HABITANTS S'ILS VEULENT SE HAUSER DANS LE CLASSEMENT

Contre Leafs une victoire les enverrait en tête avec les Canadiens. — Une défaite les laisse en troisième place. — Hainsworth revient à Montréal.

La lutte serrée chez les Américains

Détroit reçoit Chicago à qui il peut enlever le premier rang dans la section. — Boston aurait peut-être une surprise dans la Capitale.

Par Roland BEAUDRY

Les Maroons d'Eddie Gérard sont dans une position embarrassante ce soir. Vaincus aux points par les Canadiens mardi, ils doivent quand même travailler dans l'intérêt des Habitants et tenter de leur conserver la première place dans le classement de la section canadienne pour en même temps sauvegarder leurs propres intérêts.

Contre les Maple Leafs de Toronto, les corsaires dont la vitesse a eu raison de tous sauf des Canadiens depuis l'ouverture de la saison, le clan anglais tente de décrocher un triomphe pour se percher en tête, sur le même niveau que les Tricolores, inactifs ce soir.

S'ils y manquent Maroons devront rester en troisième position tandis que les Leafs passeront au premier rang, un point devant les Habitants.

Mais ils n'y manqueront probablement pas. C'est un peu un point d'honneur chez les deux clubs locaux, que les Leafs soient les différences d'opinion lorsqu'ils jouent l'un contre l'autre, que les coups qu'ils se portent dans le feu du combat, de défendre les intérêts de l'autre contre le reste de la N. H. L.

A plus forte raison s'agit-il de coopération quand l'intérêt de l'un s'associe autant à celui de l'autre.

Grâce à leur poids supérieur les Maroons sont sortis du combat intracé de mardi sans accidents; si Trotter et Hooley Smith portent peut-être l'empreinte d'un poing dans la figure, ce n'est pas le suffragisme pour leur course vers les buts torontois.

Plus que par le passé les Leafs auront des sympathies de leur côté car c'est le retour de Georges Hainsworth, l'ex-gardien des Canadiens, qui marque l'événement le plus important de la soirée. A Toronto, Hainsworth va tout aussi bien que sous les couleurs des Habitants mais contre Maroons, ses rivaux traditionnels durant six ans, il est possible qu'il tombe plus facilement. Il voudra trop prouver à la métropole que sa valeur a été ignorée quand on l'a échangé et il n'est pas toujours bien d'essayer trop fort.

La vitesse en ligne de compte

Si les Leafs arrivent avec la réputation d'être le club le plus rapide de la N. H. L. de 1933, le fait reste encore à être prouvé, car les Maroons y sont allés de telles bourrées de vitesse contre les Canadiens mardi qu'ils pourraient bien enlever la palme à ces gens de la Ville Reine.

Jimmy Ward, Baldy Northcott, Earl Robinson, Bill Mackenzie et Teddy Graham ne connaissent pas beaucoup de supérieurs au patin, tandis que Charlie Conacher, Harvey Jackson, Buzz Boll et Harold Cotton sont là pour soutenir leur réputation.

A tout prendre, l'un des bons matchs de la saison est en réserve pour ce soir. Les partisans des Maroons attendent le résultat avec un peu d'anxiété. Sauf le match récent contre Canadiens, les Maroons n'ont encore rien fait contre les clubs redoutables de la ligue. Après avoir remporté une victoire difficile sur les Bruins, sans Shore, à l'ouverture de leur saison, ils ont ensuite rencontré Amerks et Sénateurs dans trois matchs desquels ils n'ont pu tirer une seule victoire.

Ils ont pris les Rangers sur la pente pour les vaincre 1-0 mais ils leur restent encore à rencontrer Détroit, Toronto et Chicago pour affirmer leur valeur véritable.

Boston visite la Capitale

Les Bruins, qui ont eu maintes difficultés à vaincre les Sénateurs à Boston mardi, vont ce soir dans la Capitale donner un match revanche à Ottawa. Shore, par un but dû à la veine, a donné le dessus aux siens dans la troisième période mais à tout prendre la tenue des bostonnais n'a pas été celle qu'il aurait dû être contre la faiblesse présumée du clan de Georges Boucher.

Ce soir chez eux, plus habitués au jeu de Carl Vess, leur nouveau centre, dont ce sera la première apparition à Ottawa, les Sénateurs pourraient bien causer une surprise à Ross et à ses hommes et compliquer encore plus le classement de la section américaine.

Dans celle-là aussi le premier échelon du classement est en jeu car les Black Hawks, en position précaire un point devant Détroit, vont relancer les Red Wings dans les murs de l'Olympia dans la ville-automobile. C'est la première rencontre entre les leaders de la section des Etats-Unis; elle présente le spectacle intéressant du plus fort club offensif de la N. H. L. à date, contre le plus puissant alignement défensif. Tandis qu'ils tiennent la seconde place avec 22 buts comptés, les Wings s'attaquent au club de tête qui s'y est campé au moyen de 11 buts adroitement comptés au bon moment.

Ici et là dans la N. H. L.

La question du jour à l'assemblée de lundi prochain à laquelle assisteront les gouverneurs de la ligue, est celle de la zone du gardien. Elle ne fait pas partie des règlements et s'il n'en tient qu'à la plupart des directeurs elle ne sera jamais incluse dans la constitution. Les gardiens eux-mêmes n'en pensent rien qui vaille. Les "pots de fleurs" dissimulés un peu partout dans la zone défensive sont encore une partie du panorama qui sera éliminée. A moins que Frank Patrick n'en démontre une utilité qu'on n'a pas encore trouvée.

Toronto file de belle allure; jusqu'ici ce sont les Leafs qui détiennent le record offensif avec une victoire 6-1 sur Boston et une autre 7-3 sur Amerks. Mais cette année ce n'est pas la "lid line" qui fasse des siennes. Les buts sont partagés entre plusieurs. Levinsky qui n'avait pas compté l'an dernier a déjà deux buts et deux assistances à son actif.

Lorne Chabot ne manque jamais son homme. C'est une vieille habitude contractée chez la gendarmerie à cheval dont il était l'un des membres les plus illustres il y a douze ans. Trotter en sait quelque chose. Joliet perd trois ou quatre dents qu'il aurait voulu se faire extirper depuis seize ans. Il ne gardera probablement pas une dent à Smith pour l'avoir frappé.

Les accidents causés par le football rugby

Toronto, 29. Le rugby a causé des ravages, cette année, dans les rangs des écoliers de Toronto. Les différents accidents qui ont été enregistrés occasionnent 237 jours d'absence dans les écoles torontoises. L'on dit que 14 jeunes garçons ont subi des blessures graves, 12 des blessures légères, et 22 des blessures superficielles. On estime qu'il y a 2,718 écoliers qui ont joué au football cette saison en 207 équipes.

Toutes ces absences font réfléchir les autorités scolaires de Toronto, qui se demandent si elles ne devraient pas défendre le rugby football pour adopter le soccer anglais, jeu beaucoup moins rude. Les entraîneurs des différents écoles ont voté cependant, à ce sujet et 12 favorisent le rugby et seulement trois le soccer.

BOILEAU VEUT REVENIR A L'AMATEURISME

Boileau, anciennement de Pointe Claire, demandera à la Québec Amateur Hockey Association, ces jours-ci, sa réinstallation comme amateur. Boileau, connu aux Etats-Unis sous le nom de Drinkwater, a fait partie de l'American de New-York et de maintes équipes de l'American Association, et veut revenir dans les rangs amateurs après avoir laissé la professionnalisme depuis nombre d'années. Il n'est pas impossible que Boileau joue dans le Groupe Senior si la Q.A.H.A. lui en donne la permission.

Le hockey

HIER SOIR
Ligue Internationale
Windsor 2, Syracuse 1.
Ligue Canaméricaine
Providence 0, Philadelphie 0.
Boston 4, New Haven 0.

Groupe Senior
McGill 6, Royal 3.
St-François 2, Victoria 0.

Ligue Commerciale
Williams 1, Cerf 0.
Martin-Paquette 0, Woodhouse 0.
Greffe 2, Eddy Drivurself 0.

CE SOIR
Toronto à Montréal.
Chicago à Détroit.
Boston à Ottawa.

Ligue Internationale
Buffalo à Syracuse.

POSITION DES CLUBS
LIGUE NATIONALE

Section canadienne

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Canadien	5	4	0	16	14	19
Toronto	4	1	1	22	10	9
Montréal	3	2	1	14	16	8
Amerikain	1	3	3	14	22	5
Ottawa	2	7	0	14	19	4

Section américaine

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Chicago	5	2	1	11	9	11
Détroit	5	3	0	22	19	10
Boston	4	4	0	17	16	8
Rangers	1	4	1	7	12	3

LIGUE INTERNATIONALE

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Détroit	5	4	1	21	18	11
Syracuse	5	2	0	19	7	10
Buffalo	4	2	1	19	11	9
Cleveland	4	3	0	16	17	8
London	2	5	0	8	15	4
Windsor	2	6	0	14	19	4

LIGUE CANAMERICAINNE

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Providence	2	0	2	4	1	6
Boston	3	2	0	18	16	6
Philadelphie	2	2	1	11	8	5
New Haven	2	3	1	9	13	5
Quebec	2	4	0	18	22	4

GROUPE SENIOR

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
McGill	3	0	1	14	5	10 1/2
St-François	2	2	1	10	12	6 1/2
Royal	2	1	1	15	11	5 1/2
Verdun	2	2	0	10	11	4
Canadien	1	3	1	7	12	4
Lafontaine	1	1	1	6	7	3
Victoria	0	2	1	4	8	1 1/2

LIGUE MONT-ROYAL

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Villeray	2	0	0	7	2	4
Delormier	1	1	1	5	3	3
Champêtre	1	0	1	3	2	3
Rosemont	0	1	1	2	3	1
St-Michel	0	2	1	4	11	1

LIGUE JUNIOR

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
St-François	1	0	0	5	2	2
Canadien	0	0	1	3	3	1
McGill	0	0	1	3	3	1
Victoria	0	0	0	0	0	0
Royal	0	1	0	2	5	0

LIGUE COMMERCIALE

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Greffe	1	0	0	2	2	2
Williams	1	0	0	1	0	2
Martin-Paquette	0	0	1	0	0	1
Woodhouse	0	0	1	0	0	1
Eddy Drivurself	0	1	0	0	2	0
Cerf	0	1	0	0	1	0

Boston blanchit les gars de New Haven

Le match est marqué d'une extrême rudesse. — L'on en vient aux mains deux fois.

Boston, 29. — Les gars de Boston l'ont emporté, ce soir, sur les Eagles de New Haven par le score de 4 à 0 à l'issue d'un match régulier de la ligue Canaméricaine. Les vainqueurs ont eu le dessus du commencement à la fin en dépit des efforts de l'adversaire.

Le match a été marqué par beaucoup de rudesse, et à deux reprises on en est venu aux mains. La première fois, c'est Tommy Filmore qui a attaqué Cliff McBride, et la seconde fois, c'est Peggy O'Neil qui a échangé des coups avec "Indian" Maracle. A chaque fois, la bataille a failli être générale, et les arbitres ont eu bien du mal à pacifier les adversaires.

BOSTON

	Buts	Assistances
Jackson	1	0
J. Jerwa	1	0
Lane	1	0
O'Neil	1	0
Harnott	0	1
Harnott	0	1
Davie	0	1

Subs.: Boston: Cunningham, Mulligan, Buckles, Heximer, Weir, Filmore, Halliday.

Subs.: New Haven: Dunning, Carson, Maracle, Wilson, Doran, Perkins, B. McCully.

Arbitres: Synnot et Burch.

Première période

1.—Boston, Harnott (O'Neil) ..	3.15
2.—Boston, Weir (Buckles) ..	9.00
Aucune punition.	

Deuxième période

Pas de point.	
Punitions: Filmore, Doran 2, McBride (majeure).	

Troisième période

3.—Boston, Harnott (O'Neil) ..	1.32
4.—Boston, Lane ..	5.04
Punitions: O'Neil (majeure), Maracle (majeure), Filmore.	

PAQUETTE

	Buts	Assistances
St-Onge	1	0
Plante	1	0
Hudon	1	0
Thibault	1	0
Laroche	1	0
Desrosches	1	0

Subs.: Martin Paquette: Stanley, Charette, Beardmore, Brosseau.

WOODHOUSE

	Buts	Assistances
Daniel	1	0
Palmer	1	0
McDonagh	1	0
Sherwood	1	0
Keenan	1	0
Harry	1	0

Subs.: Martin Paquette: Stanley, Charette, Beardmore, Brosseau.

Il revient là où il a débuté



George Hainsworth, le flegmatique électricien de Kitchener, qui est maintenant le gardien des Leafs de Toronto après avoir brillé six ans sous les couleurs des Canadiens de Montréal, revient ici ce soir s'exhiber pour la première fois sous son nouvel uniforme. Il cherche aussi vengeance car au premier match contre une équipe montréalaise, les Canadiens, samedi dernier, il a été défilé par un unique but pendant que les siens étaient blanchis par leur ancien camarade, Lorne Chabot. Hainsworth aura maintes sympathies contre Maroons ce soir et plusieurs de ses anciens admirateurs seront là pour l'applaudir.

L'ouverture de la ligue Commerciale remporte un succès

Martin Paquette et Woodhouse bataillent sans résultat. — Deux blanchissages.

La ligue de hockey Commerciale a fait l'ouverture officielle de sa saison, hier soir, à l'Aréna Mont-Royal, où une foule enthousiaste était accourue pour être témoin des exploits des adversaires. Les deux équipes du circuit ont fait leur début après que l'échevin A. Legault eut donné le signal des hostilités en mettant le palet au jeu au premier match de la soirée. MM. Bouquet et Caisse ont mis le palet au jeu dans les deux autres matchs.

Après la victoire de Williams par 1 à 0 sur les gars du Cerf, Martin Paquette et Woodhouse se sont livrés un duel de géants, qui s'est terminé sans vainqueur avec un score de 0-0 après les trois périodes réglementaires. Les Greffiers ont ensuite infligé un blanchissage en règle au gars du Drivurself, qui ont dû courber la tête par le score de 2 à 0.

Les vainqueurs et les vaincus ont fait excellente figure pour une première apparition, et les fervents de cette ligue peuvent être assurés d'une saison fertile en intérêt.

CERF

	Buts	Assistances
G. McKenzie	1	0
Houle	1	0
Maille	1	0
Racine	1	0
Campbell	1	0
Lanier	1	0

Subs.: Cerf: Gauthier, Lebel, Normand, Gagnon, Laurin.

Subs.: Williams: O'Neil, Neeson, O'Connor, Mantha.

Première période

1.—Williams: Landrigau (Neeson) ..	8.00
Punitions: Farquhar, Neeson, Houle, Grossman.	

Deuxième période

Pas de point.	
Punitions: Grossman, Houle, Lebel, Lamontagne, Farquhar.	

Troisième période

Pas de point.	
Punitions: Campbell, Farquhar, Mantha, Houle.	

PAQUETTE

	Buts	Assistances
St-Onge	1	0
Plante	1	0
Hudon	1	0
Thibault	1	0
Laroche	1	0
Desrosches	1	0

Subs.: Martin Paquette: Stanley, Charette, Beardmore, Brosseau.

WOODHOUSE

	Buts	Assistances
Daniel	1	0
Palmer	1	0
McDonagh	1	0
Sherwood	1	0
Keenan	1	0
Harry	1	0

Subs.: Martin Paquette: Stanley, Charette, Beardmore, Brosseau.

GREFFE

	Buts	Assistances
Richer	1	0
Farmer	1	0
Topp	1	0
Paiyer	1	0
Couturier	1	0
Murray	1	0

Subs.: Greffe: Hetu, Dufour, Lachapelle.

Subs.: Drivurself: Roland, Tremblay, Joyal.

Première période

Pas de point.	
Punition: Topp.	

Deuxième période

1.—Greffe: Couturier ..	13.00
Punitions: Topp, Raymond, Murray, Laforce.	

AUTRES TRACASSATIONS DU MONTREAL

LE TROPHÉE DE CLUB RESTE AU C.N.R. QUI A DEUX VICTOIRES

Weibusch livre le plus beau combat de la soirée pour triompher de Belson.

K.O. pour Neri

Les petits boxeurs amateurs du Canadien-National ont gagné pour leur club hier soir, dans l'arène du C.P.R.A.A., à Rosemont, le titre du championnat provincial à la boxe amateur (classe junior) pour 1933, et le trophée qui l'accompagne; la statuette d'un boxeur en bronze sur une base d'onyx, offert par la loge Sainte-Marie de la B.R.C.O.A.

Vingt autres trophées, des coupes d'argent, ont été présentés aux vainqueurs et aux vaincus des finales, à la fin de chaque combat.

Ces combats ont été très durs pour la plupart, le dernier de tous, classe poids-lourds (entre Neri et Iversen) se terminant par un K.O.

La salle et les balcons étaient pleins de monde, probablement tous des enthousiastes de la boxe à en juger par les cris qui accompagnaient chaque coup heureux d'un des boxeurs.

La lutte qui mit aux prises Neri et Iversen, se termina en quelques minutes, Neri qui est du C.N.R. accabla son adversaire jusqu'à ce que ce dernier, à qui la réplique n'était pas facile, décida d'abandonner le terrain.

Weibusch supérieur

C'est été là le plus beau combat s'il était prolongé un peu. Les mêmes commentaires conviennent aussi au combat entre H. Bray et McTavert. Dès le premier round, Bray sortait vainqueur grâce à un K.O. technique.

Voici les résultats de ces quelques combats qui retiennent l'assistance jusqu'à minuit:

Semi-finales

Classe 112 : W. Barrie, Black Watch gagne contre R. Gervais, Beld Court, 3 r. déc.

S. Lamoureux, C. P. R. gagne contre R. Jérôme, St-Barthélemy, 3 r. déc.

Classe 118 : B. Biffin, Un. Sett. gagne contre C. McGow, St-Albans, 3 r. déc.

Classe 126 livres : A. Daunais, St-Albans gagne contre W. Cove, C. P. R. par défaut.

H. Parent, National gagne contre W. W. McGow, St-Albans, 3 r. déc.

Classe 135 livres : E. Mason, C. N. R. gagne contre R. Potvin, St-Albans, 1 r. K. O. T.

D. Papa, St-Albans gagne contre F. Brighton, C. N. R., 3 r. déc.

Classe 147 livres : C. Braithwaite, Un. Sett. gagne contre L. Manning par défaut.

N. Young, St-Zotique gagne contre T. Goldstein, 3 r. déc.

Classe 160 livres : M. Weibusch, C. N. R. gagne contre A. Worrell, Un. Sett. 3 r. déc.

R. Belson, Y.M.H.A. gagne contre R. Holder, Eastern A. par défaut.

Finales

Classe 100 livres : A. Helbert Y.M.H.A. gagne contre J. Allen, Y.M.H.A., 3 r. déc.

Classe 108 livres : D. Marsh, Black Watch gagne contre S. Paul Un. Sett., 3 r. déc.

Classe 112 livres : S. Lamoureux, C.P.R., gagne contre W. Barrie, Black Watch, 3 r. déc.

Classe 118 livres : R. Biffin, Un. Sett. défait S. Slatford, C. P. R., 3 r. déc.

Classe 126 livres : H. Parent, Nationale défait A. Du-mais, St-Albans, par K.O.T. à la 3e r.

Classe 135 livres : E. Mason, C. N. R. défait D. Papa, St-Albans, 3 r. déc.

Classe 147 livres : C. Braithwaite Un Sett. défait N. Young, St-Zotique, 3 r. déc.

Classe 160 livres : M. Weibusch, C. N. R. défait R. Belson, Y.M.H.A., 3 r. déc.

Classe 175 livres : H. Bray, Richelet défait McTavert, Beld Court, K.O.T. 1ère r.

Classe poids-lourds : S. Neri, C. N. R. défait Iversen, Y. M. H. A., K. O. 1ère round.

Ont donné les trophées, les personnes ou les maisons suivantes.

Trophées

Classe 100 lbs : P. Petrollo et Impri-merie Artistique.

Classe 108 lbs : J. G. et W. Park.

Classe 112 lbs : J. Burns et P. E. Skinner.

Classe 118 lbs : R. A. King et W. Wells.

Classe 126 lbs : S. F. Morrison et H. Schofield.

Classe 135 lbs : Alliance Footwear et J. Beauregard.

Classe 147 lbs : W. Montgomery et J. Saunders.

Classe 160 lbs : Riendeau Frères et W. Evans.

Classe Poids-lourds J. P. Laberge et Edgar Charbonneau.

Benny Tate ira peut-être aux Cubs de Chicago mais il faudra payer cher

C'est ce que déclare Shaughnessy qui veut un troisième but et un voltigeur pour le remplacer.—Lefty Dugas serait acquis d'Albany.

Par Roland BEAUDRY

Pour aider au procédé de reconstruction des Royals, Frank Shaughnessy devra peut-être laisser aller Benny Tate aux Cubs de Chicago — et à cette condition seulement — il faudra qu'il obtienne deux joueurs de calibre supérieur, de préférence un troisième but et un voltigeur de force reconnue au bâton.

Benny, le vétéran de Washington et des Red Sox, qui a été la sensation de l'Internationale l'an dernier alors qu'il s'est conservé une moyenne de .335 au bâton en plus de faire compter le plus de points pour les siens après Oscar Roettger, est en demande chez les Cubs de Chicago mais la direction des Royals ne tient pas à s'en départir.

Shag sait combien il est difficile de trouver un autre receveur de la force du solennel Benny; si par hasard il réussit à obtenir Pete Stack, les choses seront probablement différentes mais si Stack reste à Baltimore, Tate restera ici.

Shag a révélé que la transaction Mark Flieg-Gabrowski-Boldman qui est au feu avec Albany n'est pas la seule qui intéresse le club de Bill McCorry. Shag aimerait encore obtenir les services d'Augustin (Gus) Dugas, le frappeur gaucher des Sénateurs qui a commencé la saison avec les Phillies avant de passer dans la capitale de l'état de New-York.

Dugas, un canadien-français de St-Jean de Matha, ferait bien dans une équipe montrealaise quoique que son talent au bâton ne soit pas aussi grand qu'on le croyait la saison passée.

Bernard Hualt, un voltigeur qui a conservé une moyenne de .350 pour Oakland dans la ligue du Pacifique serait aussi l'une des acquisitions en vue des Royals.

Brydson et Duguid brillent à Windsor

Prêts aux Bulldogs par Maroons, ils comptent les deux seuls buts de Windsor hier.

Windsor, Ont., 29. — Glenn Brydson et Lorne Duguid, nouvellement venus à l'alignement des Bulldogs de Windsor, ont été les principaux artisans de la victoire de leur équipe, qui l'a emporté ce soir sur les gars de Syracuse par le score de 2 à 1. Le rude ailier droit qu'est Glenn Brydson a compté le premier pour les vainqueurs tandis que Duguid profitait d'une passe de Huggins pour compter le but gagnant.

Brydson, qui appartient aux Maroons de Montréal, a été prêt aux Bulldogs, ainsi que son co-équipier Duguid.

WINDSOR

Forbes buts Cude
Bellmer défense Hughes
Starr défense Murray
Blinco centre Darragh
Brydson aile Downie
Duguid aile Martin

Subs Windsor : — Proudlock, Steele, Brouillard, Brown, Pringle, Daley et Fields.

Subs, Syracuse : Huggins, Markle, Miller, Forslund, Schriener, Hergert, Jackson et Rennie.

Arbitre : Mickey Maguire.

Première période
Pas de point.

Deuxième période
1—Windsor, Duguid (Brydson) 3-46
2—Syracuse, Miller (Tuggins) 6-52
Punitions : Hughes et Fields.

Troisième période
3—Windsor, Brydson (Blinco) 10-00
Punitions : Proudlock, Starr.

Les Reds font match nul avec les Arrows

Ils bataillent quatre périodes durant sans réussir à compter un seul but.

Philadelphie, 29. — Les Reds de Providence et les Arrows de Philadelphie ont bataillé quatre périodes durant, ce soir, sans réussir à remporter la victoire. Une foule de quelque 3,000 personnes a vu les adversaires parcourir la patinoire tout le long du match en un jeu serré et brillant sans qu'aucun des gardiens de buts ne laisse compter quelque score.

Alec Wood, le nouveau gardien de Philadelphie, s'est mis en évidence et son travail a contribué à l'invincibilité de son équipe. Comme résultat de ce match nul, Providence conserve la première position de la ligue Canaméricaine et les Arrows demeurent en deuxième place.

Alignements et sommaire:

Providence Philadelphie
Byrne buts Wood
Nichols défense McGoldrick
McVicar défense Peters
Gaudreault centre King
Hart aile Hudson
Harrington aile Boyd

Subs, Providence : Rivers, Lesieur, Giroux, Murray, Trapp.

Première période
Aucun point.
Punition : aucune.

Deuxième période
Aucun point.
Punition : Giroux.

Troisième période
Aucun point.
Punition : McGoldrick.

Quatrième période
Aucun point.
Punition : Lesieur.

LE PARI DOUBLE

A Tanforan-Leader et Chepera rapportent \$564.80.

Plus d'obstruction dans les matchs de la ligue Nationale

Il y a un règlement de la N.H.L. qui défend l'obstruction dans le jeu, mais qui a été plus ou moins suivi depuis l'inauguration de la ligue. Frank Patrick, le général du circuit, a cependant déclaré, hier, qu'il a la ferme intention de le remettre en vigueur dans les prochains matchs.

Patrick croit que la pénurie de points enregistrés est causée par l'obstruction efficace de l'adversaire devant les attaques. Ce règlement défend à un joueur, qui ne possède pas le palet, de s'attaquer à un autre qui ne le possède pas non plus. Si ce règlement est suivi, comme il doit d'ailleurs l'être, le jeu deviendra beaucoup plus rapide et ouvert, et permettra plus de buts.

Depuis toujours, la tactique des adversaires a été de couvrir leur vis-à-vis qu'ils aient le palet ou non en leur possession. De cette manière les passes du joueur centre à un ailier harassé par un adversaire sont à peu près toujours manquées.

HANK MILLS SE DISTINGUE A LA PISTE BOWIE

C'est grâce à lui que Miss Meriment remporte l'événement principal hier.

Bowie, 29. — Grâce à la maestria duockey Hank Mills, la pouliche des courses Dorwood, Miss Meriment, a remporté la victoire, cet après-midi, dans l'événement principal à la piste Bowie, la bourse Galena. Mills a dû se servir de toute son habileté pour tirer de son coursier l'énergie nécessaire pour remporter les honneurs. A la fin de la course, Miss Meriment a semé sur le point de faiblir, mais Mills a su lui insuffler la force nécessaire pour contenir ses rivaux et passer le lin en tête.

Peu s'en fallut cependant que Fortification ne l'emporte, car les juges n'ont décidé du vainqueur que quelques secondes après la fin, tant la course a été serrée dans les dernières foulées. La foule qui croyait à la victoire du deuxième, Fortification, n'a pas approuvé la décision des juges, et a montré son mécontentement par des sifflets prolongés. Spoilt Beauty s'est classé en troisième position, Miss Meriment a payé \$7.80 pour \$2.50.

McClary est suspendu

Leockey J. McClary a été suspendu pour une période indéfinie, cet après-midi, par les commissaires de la piste, et son cas a été référé à la Commission du Turf de l'est du Maryland. McClary, qui a monté Don Pedro, s'est conduit de manière à faire perdre à son coursier la victoire, et on l'accuse d'avoir été influencé par des paris de profession.

Don Meade a mis une autre victoire à son crédit, aujourd'hui, en conduisant à la victoire Beau Todd dans le premier événement de la matinée. Cette course a été disputée sur une distance d'un mille et six dixièmes.

C'est leockey Lee Humphries qui a remporté les honneurs à la deuxième course en conduisant à la victoire, Trillium, le grand favori. Le vainqueur a parcouru la distance de six furlongs en 1:14 pour payer 4.80 pour 2.00. Bramble Broom et Inflece sont classés ensuite en deuxième et troisième position respectivement.

Letourneur-Peden tombent en 4e place

New-York, 29. — C'est l'équipe de Freddie Spencer et de Willie Grimm, rapides coureurs de New-Jersey, qui tenait la tête, ce soir, à la course de six-jours en bicyclettes de New-York. Ces deux écureuils n'ont réussi à attrapper la première position qu'après une série de sprints et de chasses qui a opéré des changements nombreux dans le classement. L'équipe favorite de Letourneur et Peden est tombée en quatrième position, deux tours de piste en arrière des meneurs. Letourneur et Peden n'ont cependant le peloton par les points.

Une foule nombreuse a envahi le Madison Square Garden ce soir pour voir les coureurs. La soirée a été marquée d'un accident qui est arrivé à Michael Cinque au cours d'une chute. Il a été traité sur le champ, et il a pu revenir en piste au bout de quelque temps.

Spencer-Grimm 1285 9 108
McNamara-Winter 1285 8 142
Manera-Schaller 1285 8 61
Letourneur-Peden 1285 7 282
Reboul-Lands 1285 7 216
Walworth-Dempsey 1285 7 160
Gougeon-Thomas 1285 7 125
Miller-Crosley 1285 7 97
Hill-Debaets 1285 6 195
Ritter-Croley 1285 6 83
Ignat-Deschamps 1285 5 66
Benda-Severgnini 1285 3 131
Deinberg-Wissel 1285 2 201

ACambridgehire 104; Quatre Bras II 112; Cutie Face 100; aKievex 105; Bender First 100; aBelica 100; Sad Knight 100; Sobiecha 101; Miss Tulsa 107; Gift of Roses 110.

a-Entrée C. L. King et W. Graham. Cinquième course, \$200, à réclamer, 2 ans et plus, 1-16 mile. — Belge, Lass 107; Down Miet 102; Pharaoh 100; Hapgen 107; Miss Corinne 107; Boy Cray 105; Running Water 110.

Sixième course, \$200, à réclamer, 2 ans et plus, 1-16 mile. — Nutting 95; Donday 110; Play Lady 107; Major Lamplie 110; Yarrow 110; aScarlal Sheet 110; Saint Louis 112; Potentate 110; Luke Connel 107; Never Quit 112; Anita Ormest 107; Huraway 110.

Septième course, \$200, à réclamer, 3 ans et plus, 1-16 mile. — Dunny Boy 115; India Boy 112; Baby 104; Fellow 110; Parties 107; Lawfull Gamble 110; Irene T. Fleche d'Argent 107; Espinette 109; Ruckus 112; Haramada 110.

Temps clair, piste rapide.

Graisse parfaitement par les plus grands froids

Employez LE TYPE D'HIVER Marvelube

Conforme aux nouvelles spécifications de la S.A.E. relativement à l'huile d'hiver

Aux postes de service et chez les dépositaires de l'Imperial Oil. Arrêtez aujourd'hui!

LES QUILLES

La ligue Dominion Textile

CLOTH ROOM				SPINNING ROOM			
R. Richard	115	137	161	451	M. Cardin	106	100
A. Soufflet	82	114	132	330	H. Lemieux	109	90
A. Ouellette	64	72	73	209	F. Morneau	104	126
J. Letendre	82	113	125	251	G. Villeneuve	105	82
E. Cournoyer	186	157	101	444	G. Girard	126	163
Total	528	559	590	1677	Total	518	543
				Cloth Room gagne deux parties.			
CARD ROOM				DRESSING ROOM			
O. Peneault	99	168	129	336	V. Lohier	122	126
A. Quenel	99	108	127	334	A. Dufour	84	146
N. Ouellet	56	103	119	308	D. Robichaud	104	127
A. Blais	77	—	77	W. Guilbault	99	107	—
B. Provencal	142	135	82	349	A. Desjardins	125	146
M. Quenneville	—	95	88	183	Total	532	602
Total	503	549	555	1607	Dressing Room gagne deux parties.	532	602
WEAVE ROOM				REED SHOP			
C. Prevost	97	70	114	281	J. Smith	150	86
M. Pade	67	100	75	242	H. Deery	96	105
E. Lamarre	107	100	121	328	B. Lowe	87	118
W. Lusier	111	70	98	279	J. Gendreau	82	117
N. Deschene	121	126	121	368	A. Lamarre	131	86
Total	505	466	529	1490	Total	546	569
				Reed Shop gagne deux parties.			

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Reed Shop gagne deux parties.

Au peuple qui souffre, nous devons...

(Suite de la dernière)

pas. Rétablissent les faits. En avril dernier, l'Ecole Populaire publiait un manifeste plutôt doctrinal resumant les principales directives de Quadragesimo Anno. Ce document, approuvé d'ailleurs par l'autorité diocésaine, contenait les conclusions d'une séance d'études sociales où plusieurs prêtres et religieux s'étaient réunis; qu'il nous suffise de citer les noms des dignitaires ecclésiastiques présents à cette réunion: l'éminent Supérieur qui est devenu récemment archevêque qui coadjuteur de St-Roniface, Son Excellence Mgr Yelle; Mgr Charbonneau, vicaire général d'Ottawa; Mgr Lapointe; Mgr Desranleau; Mgr Leblond, puis un groupe de prêtres et de religieux. D'ailleurs tous les noms ont été publiés dans la Vie syndicale de mars et dans le Canada du 1er avril.

Au début de mai, la brochure de 64 pages a bel et bien paru sous le titre "Pour la restauration sociale". Elle comprenait une étude de M. Edmond Minville sur les abus du capitalisme, une critique de la C.C.F. par G. Lévesque, O.P., quelques pages sur les directives sociales catholiques.

Plus tard, des laïcs sociaux voulurent compléter le premier manifeste par un programme plus détaillé et plus concret, spécialement adapté à notre province. C'est un plan d'ensemble qui indique schématiquement

Une brochure explicative — qui paraîtra certainement — doit apporter, bientôt, les commentaires et la justification des principaux articles du programme. Voilà donc, en résumé, l'histoire authentique et la véritable genèse du programme de restauration sociale.

moire n'ont pas eu la prétention d'imposer un document infaillible, parfait et définitif. On peut contester l'opportunité ou l'efficacité de telle ou telle clause; mais l'ensemble du programme mérite un examen

loyal et objectif. Dans l'Action catholique du 23 novembre dernier, M. Eugene l'Heureux a pu écrire justement: "Si ce programme n'est pas encore parfait, il n'en constitue pas moins le document le plus compréhensif, le plus clair et le plus courageux qui ait encore été publié chez nous dans ce domaine".

Pour réaliser des réformes, les gouvernants ont besoin de se sentir appuyés et soutenus pour un mouvement d'opinion sociale.

Mais il y a un autre aspect de la question qui est encore plus grave. Au milieu de la détresse actuelle, notre population est travaillée par les sollicitations communistes et par les promesses de la C.C.F. Toute une littérature malsaine est en circulation. Le peuple souffre; il est déprimé, découragé; il a besoin d'entendre autre chose que les réfutations de communisme et de socialisme. Sans doute, il faut lui redire que le bolchevisme est une tyrannie cruelle, que le socialisme n'est pas un remède à nos maux. Oui, tout cela, il faut le redire, et sur ce point, l'Ecole Sociale Populaire a fait sa bonne part de travail; apologetique nécessaire, mais purement négative et insuffisante.

Il faut aussi dire: il faut apporter au peuple qui souffre de

Il faut offrir au regard de la vie humaine, non pas le mirage trompeur d'un paradis communiste, mais la vision d'un avenir meilleur, la perspective d'un régime plus social, plus démocratique et plus chrétien. Ceux qui échouent à faire loyalement cette distinction ont le droit de se retirer et de se consacrer à des activités moins nobles et plus aventureuses, ils méritent une autre destinée.

Suite de la dernière)

Rue Christophe-Colomb, coin Beau-
lieux, vers onze heures et demie, hier
soir, une sacoche (sac à main) en suède
rouge. S'adresser par téléphone à Mar-
quette 4251.



AVIS
DEMANDE à 410
TAITE à la CITE DE
MONTREAL par
M. Richard, No 611,
Jeanne-Mance, pour
permission d'établir
une cour à bots, sur le lot No 11, sub-
division p-617, quartier Saint-Michel,
cité des Bernard Ouest.

Toute opposition à cette demande
doit être communiquée dans les quinze
jours, à

J.-ETIENNE GAUTHIER.

Greffier de la Cité

Montreal, 30 novembre 1932.



AVIS

DEMANDE a #14
faite a la CITE DE
MONTREAL par
M. J. L. & Co. G.
661 St-Casimir, pour
une permission de main-
tenir un moteur électrique de 7,1-2 c.v.
pour le lot No 11, subdivision 9, 1932,
quartier Saint-Jean, No 6611 Saint-
Casimir.

Toute opposition a cette demande
est a communiquer dans les dix
jours, a

J.-ETIENNE GAUTHIER.
Greffier de la Cite

Montreal, 30 novembre 1932.

 **AVIS**

DEMANDE A à **faire à la CITE DE**
MONTREAL par
Canadian Tinning &
Repairing Works, No
210 Wellington, pour
permission de maintenir une forge, sur
le lot No p-1457, quartier Sainte-Anne,
c/o 210 Wellington.

Toute opposition à cette demande
doit être communiquée dans les dix
jours, à

J.-ETIENNE GAUTHIER,
Greffier de la Cite.

Montréal, 20 novembre 1923.

QUE TOUS LES CITOYENS
COLLABORENT CHAQUE
JOUR DANS LEUR PROPRE
DOMAINE AU CONSTAT

PROGRÈS de MONTREAL

AFIN QUE NOTRE VILLE MÉRITE PLUS QUE JAMAIS
A L'AVENIR SON TITRE DE MÉTROPOLE

JOHNSTON AND WARD

Membres
BOURSE DE MONTREAL — MONTREAL CURB MARKET
Edifice Banque Royale du Canada — HA. 8281
SERVICE FRANÇAIS
P. G. Desautels H. Collette

J. B. LEFEBVRE LIMITEE

Prop. des Montreal Shoe Stores
NOTRE MOTTO
BAS PRIX — BONNE QUALITE
27 Magasins: Montréal, Québec, Ottawa, Trois-Rivières et Sherbrooke

Entrepôts d'emmagasinage

de la

Commission du Havre

Emmagasinage moderne froid et sec. — Taux bas
LA PROTECTION LA PLUS GRANDE AU COUT LE PLUS MINIME
Téléphones: bureaux — HA. 0806, HA. 4810, MA. 3781.
Entrepôts — HA. 8040

TELEPHONE: AMHERST 2136

SIMON SHOE Co. Ltd

Chaussures de hautes qualités pour dames
1833-1841 RUE VISITATION, MONTREAL, P.Q.

Potash Company of Canada
Limited
814 EDIFICE BANQUE ROYAL
MONTREAL, P.Q.

D. HATTON COMPANY
MARCHANDS DE POISSONS
Les plus forts distributeurs de
tous genres au Canada
Le choix de la pêche seulement
FONDÉE EN 1874

Canada Metal Co. Limited
Métal Babbitt, soudure, tuyau de
plomb, plomb en feuille, métal d'im-
primerie, alliage métallique blanc,
articles en cuivre et bronze, métal
finet.
6265, Notre-Dame Est—CL. 7800

Un procédé scientifi-
que pour prévenir la
corrosion et détério-
ration des bouillottes.
Filmit Company
Reg'd
3079 rue Clarke
St-Laurent 7296

HARRY GLASSBERG
Grand assortiment des
plus nouveaux
Boies et laines—Lingerie et bas
1482 Boulevard Saint-Laurent
1001 rue Sainte-Catherine Est
1875 Avenue Mont-Royal Est
537 rue Ste-Catherine Ouest
Montréal — Plateau 5711

FRONTENAC 0972
ARMAND ZAPPA
NOTAIRE
2018 RUE DAVIDSON
MONTREAL

CHARLES HEATH
ENTREPRENEUR — TRANSPORT
Service de camions-autos
Satisfaction garantie
Bureau: 3170, rue Holt—FR. 8228

NOTRE-DAME 2208 M.-ROYAL E.
cote Frontenac près l'Archevêché
Cherrier 4421 Frontenac 3587
AMHERST 7153
WILSON FRERES
JOS. CHARLEBOIS, Prop.
Huile à chauffer, bois et charbon
ONTARIO, coin Moreau
FRONTENAC 2585

WILBANK 0030
NATE PENNY
Réparations en électricité — Entretien
de générateurs, dynamo et
moteurs — Moteurs neufs et usagés
en main
1333, rue Olier — Montréal

TEL: CLAIRVAL 0372
J. M. RAVARY
Quincaillier
4041 EST, RUE S.-CATHERINE

B. BERGAMIN
CONSTRUCTION
ENTREPRENEURS GENERAUX
7583 Henri-Julien—CA. 9042

GUY PERRON
AVOCAT
112 rue Saint-Jacques Ouest,
Montréal, P.Q.

VOTRE MAISON EST JUGÉE PAR
VOS IMPRESSIONS
Sur demande nous enverrons l'un
de nos représentants
LA CIE D'IMPRIMERIE
PERRAULT
33 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal
Téléphone: HARBOR 5131

TEL: HARBOR 4764 Edifice Albee
306 Mayor
GUARDIAN ADJUSTMENT
COMPANY
Ajustement et règlement de
réclamations pour accidents
et feux

MONTREAL 1833-1933



HONORE PARENT

Directeur des services municipaux
Il y a cent ans, vue du fleuve en été, Montréal donnait l'impression d'une ville maritime: son havre rempli de voiliers venus d'un peu partout, offrait à la vue l'aspect que présente encore, mais comme en miniature, celui de la ville de Lunenburg, en Nouvelle-Ecosse. On pouvait depuis peu, à travers l'inextricable réseau des voiliers, des mâts et des câbles, voir surgir parfois la cheminée noire d'un bateau à vapeur.

Au centre de la Ville s'élevait Notre-Dame, avec ses deux tours arrêtees dans leur élan, au ras du toit: presque en face, le clocher solitaire de l'église du même nom, récemment démolie, relique d'un passé qui s'estompe; à quelques pas plus loin, la Banque de Montréal, signe des temps nouveaux; à gauche le séminaire de Saint-Sulpice; à droite, l'Hôtel-Dieu, puis le couvent des Dames de la Congrégation; sur l'emplacement du Palais-de-Justice actuel, l'ancien Palais et la Prison; vis-à-vis, le château de Ramezay et voici, un peu en arrière, émergeant des bâtisses environnantes, la croix de l'église Bonsecours. Ce petit bourg était flanqué, à l'extrême ouest, de l'Hôpital général des Soeurs Grises, faisant l'angle des rues William et McGill, et à l'extrême est, des casernes, en face de la rue Saint-Hubert.

En bordure du fleuve, rues Saint-Paul et des Commissaires, se trouvaient les bâtiments de la douane et du commerce de gros; le long des rues principales, de hautes maisons en pierre, à la façade unie, au toit incliné, comme il en existe encore; ailleurs des habitations plus basses, en pierre ou en bois, mais de même architecture.

La Petite Rivière, sur le parcours de la rue Craig d'aujourd'hui, enserrait le tout d'un bras nonchalant, sauf les rues St-Laurent et St-Denis, impuissantes cependant dans leur fuite, à gravir la pente qui conduit maintenant à la rue Sherbrooke. De temps en temps, de jour, les cris du vendeur d'eau jaillissaient de la torpeur ambiante et, la nuit, une vingtaine de réverbères à quinquet donnaient à la rue St-Paul, un certain air d'opulence. Superficie: 6200 acres; population: trente mille âmes; valeurs immobilières: \$15,000,000.00; budget: \$250,000.00.

Tout autour, des fermes, des vergers, des bois: là-bas, à droite, la première église St-Jacques, rue St-Denis, gravait son clocher sur l'horizon, comme un point d'exclamation, et loin, très loin, à gauche, le Mont-Royal endormi.

La navigation à vapeur prenant plus d'ampleur, les chemins de fer commençant à converger vers elle de tous les centres importants, Montréal, qui n'avait été jusque-là qu'une petite ville provinciale, sortit de sa chrysalide pour croître et se multiplier. Elle fit des progrès étonnants en peu d'années. Dès 1837 on éclaira les rues du centre au gaz, en 1866, à l'électricité; des tuyaux d'aqueduc et d'égout sont enfouis dans le sol; en 1860 on inaugure le pont Victoria, en 1861, un service de tramways. Entre temps, les rues sont élargies et pavées, des trottoirs construits, de nouvelles voies de communication ouvertes.

En 1871, le chiffre de la population excède 107,000 habitants. Bref, on fit si bien, qu'au début de 1873, Arthur Buies pouvait écrire avec exagération, c'est évident: —

"Savez-vous, Montréalais, que vous habitez la première ville du monde? Croyez-m'en, moi qui suis un voyageur, un cosmopolite; je ne connais pas de ville qui ait grandi et se soit métamorphosée comme la vôtre en si peu d'années; j'entends le développement suivi, régulier, constant, et non pas ces soubresauts qui tiennent de la magie, ces élancements électriques qui ont fait jaillir Chicago et quelques villes semblables comme par des coups de foudre, Montréal va vite, mais sans emportement; les particuliers qui ont de la fortune semblent fiers d'en consacrer une bonne partie à l'embellissement de leur ville, et ils se bâtissent pour cela des palais qui, toutes proportions gardées, n'ont pas d'égaux dans le monde".

Tournons nos yeux vers le Montréal actuel: Une population dépassant un million d'habitants; le plus important port du monde pour l'exportation des grains; un budget de \$42,491,817.00; une évaluation foncière de \$1,293,000,000.00; une superficie de près de 32,000 acres; plus de 340 églises; ici le terminus des plus grands chemins de fer du continent; d'innombrables industries; la modeste rue Saint-Jacques d'autrefois, devenue le centre financier et économique du pays, tandis que sans cesse

"monte et luit jusques à l'horizon".
"Toujours plus haut, l'orgueil des tours et des maisons".
"Bourdonnantes du bruit de leurs roues nouvelles".
Montréal, la Métropole du Canada, n'est-ce pas tout dire?

HONORE PARENT, c.r.
Directeur des Services Municipaux

le 6 septembre, 1933.

TEL: CLAIRVAL 1506
JOSEPH LORANGER
ENTREPRENEUR
Spécialités:
AQUEDUC, EGOUTS, BETON, ETC.
549 rue Théodore — Montréal

PAT AMBROSE
276 Ouest, rue Lagachetière
Boucher — Epicerie
"QUALITE ET SERVICE"
TEL: LANCASTER 4889

La vieille firme originale de
Dent Harrison & Sons Limited
323, AVE. PRINCE ALBERT
WESTMOUNT, QUE.
Faisant affaires à Montréal depuis
les 27 dernières années, avec un
assortiment complet de pains, gâteaux, tartes, etc.
A VOTRE SERVICE—TEL: DE. 3509

MERCK & Co LIMITED
MANUFACTURIERS-CHEMISTS
Fabrique Bureau
Rue de Concorde 412, rue St-Sulpice
Montréal

TEL: CALUMET 1307
SCARDERE & SPINO
Entrepreneur — creusage dans le roc
Transport
Forêt à Air Comprimé, Creusage
dans le Roc, Solages, Fondation,
Excavations pour Travaux d'As-
phalte et Ciment, Terre Gélée, Coupe
de Rue
7630, rue St-Dominique, Montréal.

TEL: HARBOR 3078-3079
VILLEMAIRE FRERES
Manufacturier de livre à
comptabilité, système de
feuilles mobiles
1001 rue S.-Urbain, Montréal, P.Q.

UBALD FORTIN
5105 rue Sainte-Catherine Est
Montréal, P.Q.

VOLEZ A NEW-YORK
Aeroplanes tri-moteur à cabines
chauffées et confortables
Canadian Colonial Airways
Limited

COLLABORONS AU PROGRES
DE MONTREAL

Maigrissez en prenant
TON TON
Nécessaire pas, pas de diète
\$1 et \$2 la boîte, France
F. & F. PRODUCTS, INC.
1410, rue Stanley, Montréal
et dans toutes les principales
pharmacies. — MARQUETTE 7731

Téléphone: BELLEVILLE 2105
Maison fondée en 1848
TURCOT LIMITEE
Plombier, Couvreur, Ferblantier,
Poseur d'Appareils à Eau
Chaud et à Gaz
COUVERTURE EN GRAVOIS
Spécialité:
Garantie par la maison pour 10 ans,
et par la United States Fidelity and
Guaranty Company pour 20 ans
4025 RUE CLARK

Les Galeries Viennoises
Plus grands importateurs et mar-
chands au Canada de Tableaux et
Peintures authentiques
SALONS D'EXPOSITION
995 rue Saint-Jacques, Montréal
MARQUETTE 7872

TEL: HARBOR 9506
ARTHUR VINCENT
Ingénieur civil — Architecte
Apprenti
Evalueur — Solliciteur de Brevets
517, Boulevard Saint-Laurent
(Angle Saint-Jacques)
Montréal

Chevrolet Oldsmobile
DISTRIBUTEURS
VERDUN MOTORS
LIMITED
4730 Wellington YORK 1131-3
ALPHEE BLANCHARD, Prés.

ADRIEN PLAMONDON
B.A., SC.
INGENIEUR-CONSEIL
30 Saint-Jacques Ouest, Montréal
HARBOR 3488

TEL: CHERRIER 1131-1132

NAP. SENECAL TRANSPORT GENERAL

1633 PREFONTAINE

MONTREAL

Montreal Stencil Works
Limited
Etabli en 1875
Estampes en Caoutchouc, Sceaux
pour cire, Presses pour sceaux,
Patrons en cuivre
Ecrivez-nous pour catalogue
507-509 rue McGill MA. 6123

Téléphone: HARBOR 0977
CONSTANTINEAU
PELLETIER & WILSON
Limited
RELIEURS ET REGLEURS
7 rue Notre-Dame Est — Montréal

PERKINS TISSUE MILLS LTD
Fabricants de papier crépé, papier
cisé et produits en papier de soie
Bureau des ventes et moulins
A MONTREAL-EST, QUE.

FRONTENAC 4210
ALPHONSE D. ROY
MANUFACTURIER
Nettoyage
Majestic Hand Cleaner
House Friend Cleanser
Savons
Chapman — Canada
1853 rue Moreau — Montréal

Rés: DUPONT 1350
GARAGE BRIERE
Réparations de Carrosseries, Atlas,
Couvertures, Capotage, Peinture
Ducos, Mécanique, Etc.
BUREAU: CHIFFRE
1188, LAGACHESTIERE EST
TEL: FRONTENAC 6205

MERR OFFICE APPLIANCE LTD
IMMEOGRAPH
Stencils, encre, papier, service
et réparation
1106, rue Henry Edifice Le Soleil
Montréal, Qué. Québec, Qué.

STOP & SHOP STORES
EPICERIES, FRUITS, LEGUMES
VIANDES ET POISSON DE
CHOIX

Hon. L. Athanase DAVID, C.R.
Président

Jos. Cattaritch
Vice-Président

Léo Dandorand
Secrétaire

LE CLUB DE HOCKEY CANADIEN INC.

MEMBRE DE LA — NATIONAL HOCKEY LEAGUE

Nb. Valiquette

Magasin du Nord
6805 RUE SAINT-HUBERT

WILBANK 7141

Joseph Elie

BOIS ET CHARBON

L. E. MOULTON Co. LTD

Systèmes complets d'aérosoirs automatiques et tuyauterie
Tuyaux à eau et à gaz, tuyauterie de fabrication, usine d'énergie et
entrepôts réfrigérants: une spécialité
HARBOR: 0159-0160

BUREAU ET LABORATOIRE
1555, RUE MANFIELD
Téléphone: JOUR: HARBOR 7177
SOIR: WILBANK 4415-11
CHERRIER 9200
COMPAGNIE D'OXYGENE DU CANADA
MEDICAL OXYGENE C.P. — PROPYLÈNE OXYGENE
ETHYLENE — OXYGENE DE CARBONE

C. MARTIN

Si vous désirez guérir votre HERNIE, consultez — Notre bandage herniaire
vous donnera entière satisfaction. — ASSORTIMENT complet de vêtements d'hiver, robes,
bas élastiques, béquilles, chaises d'invalides, à vendre ou à louer.
SPECIALITE: Appareils orthopédiques membres officiels. Corsets pour obésité.

The Sherwin-Williams Co. of Canada, Limited

PEINTURES DE QUALITE

FABRIQUEES PAR

BRANDRAM-HENDERSON LTD

MONTREAL — HALIFAX — SAINT JOHN — TORONTO — WINNIPEG
MEDICINE HAT — CALGARY — EDMONTON — VANCOUVER

COMPLIMENTS DE LA BOULANGERIE



BROSSEAU-LIMITEE

5317 RUE DROLET MONTREAL

TELEPHONE: WILBANK 7104-5

Walker Paper Products
LIMITED
101, RUE MURRAY, MONTREAL

Les Chaussures Gioconda

FABRIQUEES A MONTREAL

Chaussures pour dames de la plus haute qualité
Créées par des artistes experts

LA GIOCONDA SHOE MFG. CO.
A. D. SEBASTIANI, Prop.

AUSPI PRESIDENT

Prettywell Shoes Ltd. Tarsal Ease Shoe Co. Ltd.

CITE DE SAINT-LAMBERT

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, David M. Currie, secrétaire-trésorier de la corporation de la cité de Saint-Lambert, dans le comté de Chambly que les propriétés ci-dessous décrites et situées dans la cité de Saint-Lambert, seront vendues à l'enchère publique, dans la salle de réunion du conseil de la dite cité de Saint-Lambert, à l'hôtel de ville, angle des avenues Aberdeen et Argyle, Saint-Lambert, mardi le dix-neuvième jour de décembre mil neuf cent trente-trois (1933) à dix heures de l'avant-midi, pour le paiement des taxes municipales, spéciales, scolaires et autres avec intérêt, tel que mentionné dans le rapport ci-dessous et tous autres frais subséquents, à moins que les taxes, intérêts et frais soient payés avant le jour de la vente.

LOTS A VENDRE A L'ENCHERE PUBLIQUE
19 décembre, 1933

No ordre	Nom	Cadastre	Subdivision	Taxes et intérêts
1.	Adams & Gravel	161	492-493	\$ 297.61
2.	J. B. Antle	162	955	156.28
3.	J. S. Aseltine	161	922	150.17
4.	Joseph Atter	162	949	163.98
5.	A. S. Bird	161	1149-1150	216.03
6.	Sam Bigras	161	580-581-654-655-829-830-1259-1260	1,387.77
7.	J. A. Black	161	1707	197.57
8.	Morton Block	161	905	180.42
9.	Myer Block	254-280	326-135	159.89
10.	John Bodell	161	1813-1814-1815-1816	669.72
11.	E. A. Bogart	161	702	156.94
12.	Mlle B. B. Boright	161	367	80.06
13.	Mme P. Bouchard	161	1116-1117-1118	465.28
14.	A. E. Boulay	161	804	114.09
15.	Alderie Brats	162	1902-1903	334.71
16.	Donat Brault	161	843	110.56
17.	W. J. Brennan	261	257-258	91.21
18.	L. McC-E. McL. & M. C. Briens	264	140-141	92.27
19.	H. C. Brown	161	824-825	546.85
20.	F. E. Burchell	161	687-688-689-690-691	237.15
21.	A. Burchmore	161	957	201.93
22.	Mme W. Calhoun	161	661-662-663	163.22
23.	Mme A. H. Campbell	161	842	173.33
24.	J. E. Campbell	161	1182-1183	240.44
25.	W. Campbell	161	1106	675.67
26.	Narcisse Cantin	255	Part 20	679.74
27.	Mme F. H. Carlin	162	2077	239.13
28.	Hilton Carter	259	264-265	1,145.05
29.	H. E. Carson	262	21	162.73
30.	Mme L. S. Clifton	161	1592A	176.59
31.	Harry Cohen	161	694-695	137.29
32.	F. P. Connors	162	1134-1135-1136	680.94
33.	H. P. Cowan	162	1681-1695-1696-1697	671.86
34.	F. W. Cowie	259	97-113-222a-222b	974.71
35.	Emile David	162	952	93.85
36.	Omer Denault	162	1759-1760	276.10
37.	Wm. Douglas	161	1045	112.27
38.	L. Draper	161	1041-1042	137.54
39.	Robt. Duncan	262	14-98	1,084.37
40.	J. G. Dunn	261	207-208	104.48
41.	Mme W. H. Edsell	161	1691-Pl. 1690	413.42
42.	John Edwards	161	966-965	695.55
43.	Succession J. E. Auger	162	2352-2353-2354-2355-2356-2357-2358	530.25
44.	Succession W. J. Dart	258	122	275.07
45.	Succession H. S. Francis	161	1136	443.64
46.	Succession Chris Hartley	261	70-71-15	316.52
47.	Succession R. I. Holland	264	174	
48.	Succession J. O. Laroche	161	997-2104	611.01
49.	Succession R. Normandeau	162	567-568-569-570	108.05
50.	Succession A. H. S. Parker	308-359	1857	878.10
51.	Succession Wm. Parker	263	27-159	636.18
52.	Succession F. Roy	262	99	567.14
53.	Succession G. M. Wight	273	452-453	368.46
54.	W. G. Falconer	261	6-7	342.82
55.	T. E. A. Fee	161	918	187.69
56.	I. C. Fortune	161	1223-2-1222	281.33
57.	H. Gendron	161	1133-1134	136.37
58.	David Goldman	161	412	193.86
59.	Irvine J. Goldstein	162	1062	210.05
60.	H. S. Greenleese	161	1828-1829	174.18
61.	Mme Jos. Guilbault	162	1754-1755-1965-1966-1967-1968	1,295.58
62.	J. M. Gaimond	162	1062	140.76
63.	C. A. Harrison	161	2318-2319	221.82
64.	Henry Hayes	161	1586-1587	374.77
65.	M. H. Hayes	161	1074-1075-1076-1077-1078-1079-1080	1,247.76
66.	W. H. Hedges et A. M. Jacques	259	743-744	262.18
67.	G. B. Hogan	161	37-207-80A-80B-82A-82B	1,615.55
68.	John Henkell	162	119A-119B	153.26
69.	M. R. Henry	161	834	382.75
70.	R. G. Hood	259	2490	540.18
71.	E. Horsfall	259	1314-1011-1012	328.43
72.	J. P. W. Huot	161	32	392.91
73.	Pat Hunt	161	577	328.79
74.	N. A. King	162	388-389-390	352.87
75.	F. A. Kinnear	161	2441	170.22
76.	C. A. Jacques	258	816	180.07
77.	E. D. Jones	161	102-108-105	1,238.42
78.	Mme H. W. Kernham et Mlle M. Stafford	162	152-151-150-99-298-263	261.25
79.	P. L. Ker	254-280	333-1866-1867	197.53
80.	H. C. Knox	262	2494-2495-2496-1417	940.71
81.	Mme A. D. L'Abbe	161	365-193-366-194-367-195-368-196-369- 197-370-198	920.48
82.	J. A. LeBer	161	74-75-76-77	315.94
83.	Reg Lee	264	1188-1189	316.97
84.	J. P. L'Hérault	162	646-647	46.75
85.	Jas. McDonnell	162	125	333.83
86.	J. H. C. Laflamme	260	998-999	261.96
87.	N. Meychien	161	2074	4,096.63
88.	Mme J. A. Millen	161	123-126-136-137-138-139-140-143-145- 203-204-205-206-207-208-209-210-211- 214-215-216-217-218-219-220-221-222- 223-224	1,079.27
89.	Mlle Sarah Lemieux	260	373-374-375-1002-1003-1004-1005	297.26
90.	Albert Merelle	162	848-849	6,971.60
91.	J. Morin	262	75-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87- 88-91-92-93-94-95-96-97-98-99-100- 101-102-103-104-105-106-107-146-147- 148-149-150-151-152-153-154-155-156- 157-158-159-160-161-162-163-164-166- 167-168-169-170-171-172-173-174-175- 176-177-179-180-181-182-183-184-185- 186-189-190-191-192-193-194-195-196- 197-198-199-200-201-225-226-227-228- 229-230-249-250-251-252-253-254-255- 256-257-258-259-260	22,625.39
92.	H. M. Mount	262	2579-2580-2581-Pl. 2 Pl. 460-184-185	1,179.26
93.	H. J. Mowatt	161	1719	6,971.60
94.	Mme J. G. Mousseau	162	24	233.25
95.	Mme A. McGranahan	161	20-25-26	605.76
96.	R. J. McLeay	161	1168-1169	223.62
97.	W. C. Neville	162	1419-1372-1375-1376-1/2-1378-1420- 1421-1422-1423-1691-1692-1693-1694- 1961-1962-1963-1964-1965-2228-2229- 2504-2505-2506-2507-2528-2529	6,134.70
98.	Levy McMillan	161	835-836-837-838	157.61
99.	John O'Reilly	162	48	417.42
100.	W. & W. O. Parker	263	599	259.00
101.	Louis Payne	267	1147-356-354-1445	194.59
102.	J. L. Peck	161	1139-1140	603.60
103.	L. A. Perkins	161	100-101-102-103	1,992.32
			Part 67	222.31
			1578	66.75
			1047	48.04

No ordre	Nom	Cadastre	Subdivision	Taxes et intérêts
104.	Mlle E. Pettigrew	161	619	197.27
105.	Ben Pipe	161	358-359-360-361-428-429-430-431-457- 458-468-469-470-575-576-579-627-628- 629-630-631-632-633-634-683-684	5,205.05
106.	Jos. Poitras	161	603-1052-1053-1056	1,433.22
107.	Provident Freehold Realty Co.	161	1603a-1778-1779	503.14
108.	Provident Housing Co.	161	1848	48.72
109.	Harold Ralph	161	762-763	447.77
110.	Mme C. Roxberg	161	859	128.48
111.	Pierre Roy	262	15	299.13
112.	Mme A. S. Scott	161	544-545	397.90
113.	R. & G. Scudamore	161	759-760-761-1177	784.54
114.	A. E. Sharing	161	971	249.66
115.	E. Sirols	162	1159-1160	547.70
116.	L. Slater	161	1119-1120	185.11
117.	David Smith	161	1274-1275	145.69
118.	Snowden & Potts	161	1623-1624-18-9-1820-1903-1904	427.60
119.	Stephen Sparks	161	1604a-1605	298.95
120.	Robert Staines	161	1580-1581-1582-1583-1584-1585	1,738.29
121.	L. Steady	161	921	146.60
122.	Sterling Corporation	259	249a-249b-252	
		161	559-560-561-562-707-708-1457-1458- 1459-1460-1461-1462-1493-1494-1495- 1498-1499-1500-1501-1507-1508-1524- 1525-1546-1547-1548-1549-1550-1568- 1573-1574-1575-1576-1577	3,694.69
123.	Sterling Realty	259	27-34-88-98-202a-202b-210-277-285a- 285b-286	
		258	12a-12b-13a-13b-14a-14b-Pl. 15a-110- 117a-117b-120a-120b-135-136	
		308	Pl. 2-3a-3b-4a	4,374.08
124.	Jacob Switzer	161	1831-1832-1833-1834	
		162	2045-2046	247.48
125.	J. M. Taylor	259	200	430.68
126.	L. E. Taylor	162	1551-2079-2080	551.30
127.	G. Therrien	254	322-323-324-325	
		280	131-132-133-134	607.77
128.	Mme J. Thomas	161	621	183.54
129.	J. E. Thomas	161	620	219.25
130.	Mme M. Thomas	161	622	192.77
131.	J. A. Thompson, Jr.	161	512-513-514	459.77
132.	A. H. Thorpe	162	2200-2201	243.74
133.	Mme W. G. Throsby	254	317-318-319-320-321	
		280	124-125-126-127-129	
		162	1520-1521	1,087.42
134.	F. G. Todd	162	1161-1162	406.34
135.	C. Tompkins et R. Woraker	161	1276-1277	200.02
136.	Albert Vincent	162	2170-2171-2172-2173-2174-2175-2176- 2177	1,971.60
		162	1236	159.60
137.	Vinet et Dufresne	162	1515-1516-1517-1518-1519-1520-1521- 1522-1563-1564	564.08
138.	E. G. Vroom	161	1197-1217	1,469.11
		161	861	277.24
139.	A. S. Walker	161	845-846	229.02
140.	J. T. Walsh	161	903	281.43
141.	F. J. Weisenberger	161	247	179.26
142.	G. W. White	161	1185	176.18
143.	G. E. Wilkes	162	607-608-609-610-611-612-613-614-615- 1749-1750-1751-1752-1753-1754-1755	1,628.53
144.	Herbert Wood	162		1,483.66
145.	Mme Wm. Young	161		
146.	L. J. N. Blanchette	162		

Les propriétés ci-dessus font partie des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil et sont situées dans la cité de Saint-Lambert.

DAVID M. CURRIE,
Secrétaire-trésorier de la
cité de Saint-Lambert

LA VIE OUVRIERE

Les trades-unions
et l'extension du
contrat collectif

Is mettent à l'étude, ce soir,
le projet des syndicats
catholiques.

Incorporation

Les syndicats catholiques parlent beaucoup, depuis quelque temps, de l'extension juridique du contrat de travail. Les trades-unions internationales qui ne se sont pas encore prononcées sur ce projet, semblent avoir décidé de le mettre sérieusement à l'étude.

Ce soir, au bureau du secrétaire du conseil des métiers et du travail, M. Joseph Pelletier, tous les membres du comité exécutif du conseil, et même, nous avons quelque raison de l'affirmer, plusieurs délégués appartenant à des associations affiliées du conseil qui ne sont pas représentées au comité exécutif, se réuniront. Ils ont été convoqués d'urgence. Cette assemblée est, en effet, une assemblée extraordinaire, la réunion régulière du comité exécutif ayant eu lieu la semaine dernière.

Le but non avoué mais évident de cette réunion, est d'étudier l'extension juridique du contrat de travail, de décider si les trades-unions internationales doivent se déclarer favorables au projet, ou lui faire opposition. Il semble bien que cette réunion ait été provoquée par le ministère du travail, indirectement bien entendu. Le ministère du travail, en effet, a convoqué les représentants officiels des trades-unions internationales pour mardi prochain.

Incorporation

L'extension juridique du contrat de travail, suppose la capacité de passer des contrats de travail. Pour avoir cette capacité, il faut être incorporé. Un grand nombre de syndicats catholiques ne sont pas encore incorporés. N'ayant rien dans leur constitution ou leurs coutumes pour leur défendre de s'incorporer, tous le seront sous peu.

Il n'en est pas de même des trades-unions internationales. Aucune n'a de charte d'incorporation, si ce n'est l'union des briquetiers no 1, laquelle est incorporée sous un autre nom, celui qu'elle portait avant de s'appeler union No 1 des briquetiers. Quelques-uns prétendent que les trades-unions internationales ne peuvent pas s'incorporer, et que si elles le faisaient elles cesseraient, par le fait même, d'être des trades-unions internationales. L'incorporation étant quelque chose de national, une trade-union internationale incorporée sera quelque chose de contradictoire et d'incohérent.

D'autres croient que les trades-unions peuvent, facilement, en ayant recours à une modification accidentelle de leur organisation actuelle, demander et obtenir une charte d'incorporation.

D'un autre côté, plusieurs des chefs les plus autorisés du mouvement s'opposent, pour d'autres raisons, à l'extension juridique du contrat de travail.

La réunion de ce soir ne tient pas lieu de l'assemblée régulière du con-

seil des métiers et du travail, aujourd'hui étant le cinquième jeudi du mois.

Cercle Léon XIII

Ce soir, à l'édifice des syndicats catholiques, 1231 Est rue Demontigny, il y aura une réunion du cercle d'études sociales Léon XIII, qui promet d'être bien remplie. Deux conférences sont au programme : une conférence sur le taudis, plus particulièrement sur le plan de restauration des quartiers délabrés par M. E. Doucet, et une conférence sur l'aménagement corporatif des professions ouvrières et de l'industrie en Italie. Cette conférence sera faite par M. l'abbé Jean Bertrand, aumônier général des syndicats montrealais.

Le sujet qu'il traitera entre dans le programme d'ensemble que le cercle Léon XIII s'est fixé pour cette année. On se propose, en effet, d'étudier, dans tous ses aspects, la corporation. On a décidé de débiter en exposant le fonctionnement de la corporation dans les pays qui ont actuellement adopté ce genre d'organisation professionnelle : l'Italie, l'Autriche, et quelques autres pays.

Les sténographes

Les sténographes et les employés de bureau ont invité à leur souper du 9 décembre prochain Son Honneur le maire Rinfret et l'hon. M. C. J. Arcand, ministre du travail. Ils espèrent que l'un et l'autre sera présent. Tous les deux ont en effet promis de faire l'impossible pour assister à ce dîner qui marquera, pour ainsi dire, la naissance de l'association.

Les sténographes sont, par ailleurs, certains d'avoir un nombre considérable de convives. Les billets s'envolent rapidement. Comme on le sait, le souper sera donné à l'hôtel Queen's, samedi soir, le 9 décembre, et sera suivi d'un bal.

Plombiers

Lundi soir, à l'édifice des syndicats catholiques de Montréal, 1231 Est, rue Demontigny, une assemblée ouverte du syndicat des plombiers groupait des ouvriers de toute allégeance. Bon nombre, cela va de soi, étaient des membres des syndicats catholiques; quelques-uns appartenaient aux trades-unions internation

Jeudi 30 novembre

ARTICLES D'INTERÊT

[illegible]

DETAILS DE LA JOURNÉE

A CRUCI : 5 h. : Concert de l'Hôtel Ritz-Carlton ; 5 h. 30 : Disques (franc. 5 h. 40) : La Bourne ; 6 h. : Orchestre moderne ; 6 h. 15 : La fédération des œuvres philanthropiques juives ; 6 h. 30 : Nouvelles (français) ; 6 h. 45 : La Botta ; 7 h. : Concert de l'Hôtel Ritz-Carlton ; 7 h. 15 : Concert de l'Hôtel Royal York ; 7 h. 30 : Bibliothèque littéraire ; 7 h. 45 : "Comin through the Rye" ; 8 h. : Concert de l'Hôtel Ritz-Carlton ; 8 h. 15 : Conférence université ; 8 h. 30 : "Musical Etchings" ; 8 h. 45 : Concert fanfare ; 9 h. : "The Great Gull" (drame) ; 10 h. : "Hands Across the Border" ; 10 h. 30 : Nouvelles et pronostics de la température ; 10 h. 35 : Orchestre de Bornberger de l'Hôtel Mont Royal ; 10 h. 45 : "Hill Echoes" ; 11 h. : Programme de Calgary.

A CKAQ, le matin : — 7 h. 45: Marches populaires; 8 h.: Le programme Shiffrir; 8 h. 30: Pentaste instrumental; 8 h. 45: Le gourmet; 9 h.: "Etoi Boys" (CH8); 9 h. 15: Chansons françaises; 9 h. 30: In the Luxembourg Gardens; 9 h. 45: Extraits d'opéra; 10 h.: Variétés (CH8); 10 h. 15: Musique militaire; 10 h. 30: Température; ouverture de la Bourse; 10 h. 45: Causerie sur le soin des enfants; 11 h.: Récits d'orgue; 11 h. 15: Lecture pour tous; 11 h. 20: Programme.

L'après-midi et le soir : — 12 h. 1/2: Heure trifluvienne; 12 h. 30: Le chansonnier Rigolard; 12 h. 45: Cours de la bourse; 1 h.: Causette agricole du P. C. C.; 1 h. 15: Lunch du club Kiwanis; 2 h.: Ann Leaf, organiste (CBRS); 2 h. 30: Programme Mus-Kee-Kee; 3 h. "Metropolitan Parade" (CBRS); 2 h. 30 "Chansonnades"; 3 h. 45: L'annonce.

chanson française, 4 h. 45. A la
carte, 4 h. 45. Recette
d'artistes, 5 h. Mélodie, 5 h. 15. L'or-
chestre de Geo Hall (CBS), 5 h. 30.
programme du foyer, 6 h. 15. Mélodie
du soir, 6 h. 20. Nennette et Hintintin
5 h. 45: Programme de la maison Geo
Laporte, 7 h. Programme Roger-Gail-
let, 7 h. 15. La Belle Poupée, 7 h. 15. Le
pharmacien Hintintin, 7 h. 30. Le
théâtre du "J. O. Lambert",
8 h. 30. Par-dessus les toits, 8 h. 45.
A la Savate fa-si-li-ai-re, 9 h. Pro-
gramme Nelson, 9 h. 20. Cathoïle Fe-

derated carillies; 9 h. 45: Réquiem de
Berlioz; 10 h.: André Kostelanetz; 10 h.
45: Les Concerts de la radio; 11 h.:
65: Le programme Mus-Kee-Kee; 11
45: Ieham Jones et orchestre (CBS);
12 h.: Orchestre.

A. CBP. — 3 h. 55: Thème; 3 h.
Heure Montrose; 9 h. 45: Sommaire;
h. 65: Chansons françaises; 9 h. 30:
Musique de danse; 9 h. 45: Comédie
musicales; 10 h.: Opérettes; 10 h.
45: Les Concerts de la radio; 11 h.: Stealing
through the classics; 11 h. 15: Dances
et File Lété (bijoutiers); 11 h. 30: Sym-
phonie Moderne et Radiodiffusion; 12 h.:
Musique sans cesse; 12 h. 45: Stealing
through the classics; 13 h.: Café "La Patrie".

h. 15: Cotes de Bourras; 1 h. 30: Variations; 1 h. 45: Silencieux; 5 h.: Heure Montrose; 5 h. 01: Variétés; 5 h. Heure du repos; 6 h.: Bourse des Mines; 6 h. 15: Romances; 6 h. 45: Al Benoît Benoît et Hotel Roule; 7 h.: Heure de Prospérité avec Gaston et Georges; 7 h. 30: Motifs; 7 h. 30: F&M de Ouvriers du Canada; 7 h. 45: Kay Osborne et Willie Eckstein; 8 h.: La légende des pois (Edouard Boudet); 8 h. 30: Piccadilly's Twenty Dizzy Fingers; 8 h. 30: Playhouse of the Air; 9 h.: 30

ving Room Furniture Mfg. Ltd. 9 h. 30.
Heure Montrose. 9 h. 30. Trois de son-
cert "La Patrie". Mme J. Hébert mezo-
soprano; 10 h.: Neapolitan. Scenico.
10 h. 30: Samovar. 11 h.: Station (MIL,
présente "The Bachelors of Music").
h. 30: Lola Petersen. 11 h. 45: "Mid-
night Melodies". 12 h.: Heure Montrose.
Température, fin de l'émission.

Le Gouvernement anglais annonce que le droit d'importation sur le dindon d'origine étrangère sera d'un pence la livre ; ceux venant du Canada continueront d'être admis en franchise s'ils sont consignés directement du Canada.

7— Shepherd's Hey Grainger
Ce sera le 74e concert de l'Orchestre et le sixième de la saison ; il aura lieu comme d'habitude à trois heures de l'après-midi sous la direction de M. Douglass Clarke. M. Alfie O'Shea sera l'artiste invité.

vie

Les deux radio...

ra vos lampes
de replaçar

pareil et vous
ation dans la

01

ONS

ONS

NI

RAVANT

Etat des recettes et dépenses de la ville de Montréal pour le prochain semestre 1933-34

Les besoins de capital de la ville se chiffrent par dix millions, dont trois millions et demi seulement de nouvelles dépenses de capital, pour des travaux urgents.

Le récent emprunt

Si Québec et Ottawa ne remboursent pas bientôt la Ville des sommes qu'ils lui doivent pour l'assistance aux chômeurs, elle devra faire d'autres emprunts.

Tous les chiffres

Ainsi que nous l'avons annoncé, les besoins en capitaux de la ville de Montréal pour le prochain semestre (novembre 1933 à mai 1934) s'expriment par dix millions.

Voici quelques jours, le comité exécutif a obtenu des banques un emprunt de \$3,500,000 pour la seule partie de ces dix millions qui s'applique à de nouvelles dépenses de capitaux: la construction de l'usine d'épuration et de l'égoût Mont-Royal, les travaux d'acqueduc, la réfection du marché Bonsecours et les expropriations des approches du tunnel Wellington sous le canal Lachine. On trouvera ces articles énumérés dans la rubrique "Liste des dépenses additionnelles du Capital" dans l'exposé suivant que la Ville a soumis aux banques la semaine dernière.

Etat des recettes et dépenses prévues pour une période allant du 1er novembre 1933 à la fin-avril 1934.

COMPTES REVENUS	
Recettes:	
Taxes, licences, permis, privilèges, etc. (arrangements et redevances pour l'année courante)	\$ 9,000,000
Comptes recevables:	
Dettes d'Ottawa et Québec pour travaux de secours	\$ 4,000,000
Pour secours direct	\$ 1,100,000
Dettes d'entrepreneurs et divers	\$ 400,000
Excédent des dépenses sur les emprunts	\$ 8,500,000
	\$23,000,000
Débit:	
Dépenses obligatoires: service d'intérêt, écoles, fraie de perception des taxes, etc.	\$12,500,000
Salaires et indemnités	\$ 2,225,000
Administration (fr. gén.)	\$ 2,275,000
Partie non-placée du fonds d'amortissement	\$ 4,750,000
	\$22,750,000
SURPLUS	\$ 250,000

COMPTES RECETTES	
Dépenses:	
Matières imposables, comptes recevables, etc.	\$ 200,000
Contrats et autres travaux autorisés	\$ 1,600,000
Secours direct août à avril 1934	\$ 8,444,000
Secours direct 1er et 2e programme	\$ 1,056,000
	\$11,600,000
Recettes:	
Taxes spéciales et intérêt sur route de capital	\$ 1,900,000
Contribution des gouvernements aux travaux de secours	\$ 1,100,000
1932	\$ 5,500,000
Contribution au "secours direct"	\$ 4,600,000
	\$13,000,000

SECOURS DIRECT	
Montant requis pour août, septembre, octobre, et novembre 1933	\$3,967,000
Pour décembre 1933 à mai 1934	\$4,477,000
	\$8,444,000
Arrêté	\$4,019,900
	\$9,607,900

TRAVAUX DE SECOURS	
1er programme	\$ 964,000
2e programme	\$ 428,667
	\$1,392,667
Arrêté	\$1,102,457
	\$1,665,643

ARRÊTÉS	
Arrangements pour 1931-1932	\$ 678,697
Arrangements pour 1932	\$ 436,937
	\$1,114,634

ENGAGEMENTS	
DIVER	
Travaux de secours	\$ 2,800,000
Secours direct, août à novembre	\$ 2,967,000
Secours direct, novembre à avril	\$4,675,000
	\$10,442,000
Par Québec	\$6,224,750
Par Ottawa	\$4,217,250
	\$10,442,000

LISTE DES DÉPENSES ADDITIONNELLES DE CAPITAL	
Marché Bonsecours	\$ 200,000
Travaux d'acqueduc	\$ 2,500,000
Recevoir	\$1,250,000
Usine d'épuration	\$1,250,000
Expropriations (Wellington) approches	\$4,700,000
	\$10,000,000

BESOINS EN CAPITAUX	
Pour dépenses faites en excès des emprunts	\$ 8,500,000
Pour engagements (par état seulement)	\$ 1,500,000
	\$10,000,000
Moins fonds d'amortissement non-placé	\$ 5,000,000
	\$5,000,000

Les besoins en capitaux s'expriment donc par \$10,000,000. M. J. Maurice Gabias a représenté à la banque que si les gouvernements de Québec et d'Ottawa ne remboursent pas bientôt à la Ville les six millions qu'ils lui doivent pour contribution aux "secours directs" et travaux réparateurs au chômage, elle sera forcée d'emprunter de plus fortes sommes.

Le tabloïd genre Sherlock Holmes!

Une feuille dominicale possède un chiffre secret pour retracer les voleurs.

Joseph Deschamps, un jeune camelot de 17 ans, était traduit aux conventions sommaires hier, devant le juge Victor Cusson, pour répondre à l'accusation d'avoir volé 10 copies d'un journal du dimanche.

Un représentant du tabloïd en cause raconte que, chaque semaine, le journal enregistrait des dommages d'une cinquantaine de dollars, causés par des gens peu scrupuleux. Ce journal a tout un système qui lui permet de retracer les auteurs de larcins. Les copies confiées aux marchands diffèrent de celles qu'on offre aux camelots par un signe secret et qui n'est jamais le même. C'est grâce à cette marque, que l'on a pu porter plainte contre Deschamps.

Malheureusement la poursuite n'eût aucune preuve sérieuse à présenter contre l'inculpé. Et le camelot put quitter l'audience en turlutant.

Dans les CREMERIES PAPINEAU

Le beurre est toujours frais et bon

Ne laissez pas tomber vos cheveux. Ne dites pas: "Je suis chauve et je serai toujours." Ceci n'a pas de raison d'être. Notre traitement contre la calvitie met garanti de vaincre les cas les plus obstinés. Passez à notre salon: notre prix vous conviendra. Ne venez pas à plus tard, mais venez nous consulter dès lundi.

SALON R. GIGUERE
1185 RUE SAINT-DENIS TEL. 314. 0610

Pharmaciens mis en garde par un juge

Certains oublient d'inscrire le chiffre de série des ordonnances.

Le juge en chef Gustave Perrault et Me Gustave Monette s'élevèrent hier, contre le système d'enregistrement de la vente des drogues à la pharmacie American Drug Store, avenue du Parc. Il s'agissait du procès de N. W. Smith, trouvé en possession d'opium. Le tribunal recommanda au procureur de la Couronne de bien avertir les pharmaciens de la sévérité de la loi, en ce qui regarde l'inscription des ordonnances, dans leurs registres.

Deux commis en pharmacie, Kenneth Taylor et Francis Guthraut ont bien vendu la poudre connue sous le nom de "Paredova", à base d'opium à l'inculpé, mais ils ont oublié d'inscrire un chiffre de série, tel qu'ordonné par la loi, sur trois des ordonnances présentées par Smith.

Le docteur Joseph Gauvreau, régistraire du Collège des Médecins de la Province de Québec, entra dans la boîte des témoins pour déclarer que l'inculpé n'était pas connu comme un professionnel et ne figurait pas sur la liste des membres du Collège.

Smith a été condamné à subir un procès le 5 décembre.

La loi de l'Accise serait mal faite

Le juge Monet devra se prononcer sur un point capital pour la Couronne.

Le bureau de l'Accise sera probablement obligé de modifier l'article 181, du chapitre 60 de la loi, si la motion de non-lieu présentée hier par Me Armand Houle, devant le juge Amédée Monet, est acceptée par le tribunal.

Il s'agit d'une accusation de possession de liquors alcooliques portée par les constables de la police fédérale contre Mme John Gauthier. Le procureur de la défense contesta hier la légalité de la plainte parce que, d'après l'article 181 de la loi d'Accise, c'est à la Couronne de prouver si l'alcool trouvé est d'importation ou de fabrication illégale. Dans le certificat d'analyse officiel produit devant le tribunal, on mentionne que la boisson analysée n'a pas les caractéristiques reconnues par la Commission des Liqueurs du Québec. Rien de plus. Me Armand Houle prétend que son titre de sujet canadien lui permet d'acheter du whiskey en Ontario et de le garder chez lui. Il peut tomber sous le coup de la loi provinciale mais non pas être poursuivi en vertu de la loi de l'Accise.

On sait que Me Houle a déjà obtenu deux jugements favorables dans des cas absolument identiques, devant les honorables juges Victor Cusson et Gustave Perrault. Me Eugène Lafontaine occupait pour l'Accise.

M. J.-Maurice Gabias répond à deux de ses accusateurs

TROP DE DELAIS EN CORRECTIONNELLE

La demande de délai pour régler les frais et les amendes, en Cour de police, est une plaie et un ennui, disait hier le juge Amédée Monet, lors du procès de Samuel Greppon, propriétaire de l'Hôtel Commodore, 684, boulevard Saint-Laurent, coupable de vente illégale de boissons alcooliques.

Me Omer Légrand, procureur de la poursuite, suggéra une amende de \$100 contre l'inculpé, vu que la vente avait été faite le dimanche, 22 octobre, 1933. Me Joseph Cohen, C. R. procureur de la défense, soumit que son client en était à son premier délit et réussit à obtenir une amende de \$50.

La défense demanda alors un délai. Me Légrand s'y opposa mais le tribunal accorda huit jours, parce que l'inculpé était absent de la ville, mais protesta assez vertement contre cette mauvaise habitude de demande de délais en correctionnelle.

Ce que l'Allemand moyen reproche au Juif de son pays

Hitler est décidé à extirper entièrement les Juifs d'Allemagne, nous dit un visiteur.

"Si l'Allemagne ne rencontre pas, auprès de tous les pays de l'Europe la compréhension de sa politique, on ne peut pas dire qu'elle soit mieux jugée sur le continent américain. Ce qui se passe chez nous est si différent de ce qui se passe ici qu'il est très compréhensible que peu de gens soient à même de juger d'une façon autorisée la situation actuelle de l'Allemagne. Au surplus, les nouvelles qu'on peut lire dans les journaux de ce continent concernant l'Allemagne, n'aident guère à une compréhension plus complète des intentions réelles d'Hitler et de ses actes."

Cette réflexion nous était faite hier, à l'hôtel Windsor, par un industriel allemand M. G. Sause, de Ruhl, directeur des exportations de la plus grosse fabrique de montres d'Allemagne, la Grebrier, Thiel & Co. M. R. de Ruhl, qui visite en ce moment le Canada, M. Sause, qui voyage beaucoup dans les différents pays d'Europe, nous a paru particulièrement à même de juger des répercussions d'opinion que la politique de son pays suscite à l'étranger.

Pour lui, Hitler est, hors d'Allemagne, un grand incompris. Le Führer, nous a-t-il dit, est animé de meilleures intentions, non seulement à l'égard de son propre pays, mais encore vis à vis des autres nations qu'il ne songe nullement à menacer d'une guerre. On a dit qu'il voulait réarmer. Ce n'est nullement son idée. Ce qu'il veut, c'est que les autres pays désarment comme l'Allemagne l'a fait en exécution des traités et comme les autres pays l'ont promis dans les mêmes traités.

M. Sause admet d'autre part que ces traités, dont il invoque l'application sur ce point, Hitler cherche à les faire réviser, car selon le Führer, ils ne conviennent plus à l'Allemagne actuelle.

Sur la question si débattue des Juifs, M. Sause nous fournit quelques précisions: "Hitler veut réellement l'élimination de la race juive, en Allemagne. Sans doute, c'est un travail de longue haleine qui ne peut être terminé en quelques années. Mais c'est un travail nécessaire."

Notre interlocuteur nous rappelle qu'à Berlin seulement on comptait parmi les médecins, 75% de Juifs, et parmi les avocats, 87%.

—Ce que nous reprochons aux Juifs, nous a-t-il dit, ce n'est pas

(A suivre à la page 6)

Taux d'intérêt et marchands de bois

On se plaint, dans la province et en Ontario, de la rigueur des banques.

Les marchands de bois détaillants de la province de Québec, de même qu'un certain nombre de l'Ontario, se plaignent de ce que les taux d'intérêt des banques soient trop élevés. S'ils obtenaient plus facilement de l'argent, disent-ils, la construction serait plus active et, partant, le chômage serait moins aigu.

L'organe des marchands de bois détaillants, nous dit-on au Board of Trade, a institué une enquête dans tout le pays, et les marchands ont presque été unanimes à se plaindre des taux. Les taux ne sont pas uniformes; ils varient selon le montant emprunté, les garanties offertes, l'importance de l'entreprise et suivant d'autres conditions, mais partout on les trouve trop élevés.

On fait observer que cette situation est d'autant plus importante qu'elle arrête la tendance qu'on avait autrefois dans la classe moyenne d'avoir une maison à soi.

A moins que les banques ne consentent à prêter plus facilement, il semble bien que les constructions en masse ne reprendront pas avant longtemps. Les principales associations de marchands de bois de Québec et d'Ontario vont donc se concerter sur les moyens à prendre pour obtenir plus facilement des prêts à leurs membres.

Un jugement de la Cour d'appel dans un accident d'auto

Il accuse MM. Caudry et Messier de faire de la démagogie.

Un emploi sûr

Lettre de M. Philie au sujet du rachat des "bons" et des chèques.

Le propriétaire

"Tant qu'il sauront pratiquer la démagogie dont ils ont fait preuve au sujet du rachat des "bons" de secours, je sais deux hommes à Montréal qui ne perdront pas leur emploi: MM. Rosario Gaudry, secrétaire de la Ligue des Propriétaires, et Rosario Messier, secrétaire général de l'Association des Marchands-Détaillants."

Accusé en tant que particulier d'avoir nu à un rachat par la Ville des "bons" de secours, voilà ce que le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. J.-Maurice Gabias, député de Saint-Henri à l'Assemblée législative, a dit de ses deux accusateurs.

On sait qu'avant-hier, dans une assemblée publique, on a blâmé M. Gabias du retard subi par les fournisseurs des sociétés de bienfaisance et les propriétaires dans le règlement de leurs comptes au sujet du "secours direct".

"Je vous autorise, ajoute M. Gabias, à publier sous mon nom la déclaration suivante:

"Ces associations se plaignent du paiement des arrérages. Or voici une lettre que je reçois à l'Instant du directeur de la finance, M. L. F. Philie, qui est membre ex-officio de la commission du chômage:

"Monsieur J.-M. Gabias, président, Comité exécutif de la Cité, Hôtel de Ville, Montréal."

"Monsieur le président, Pour faire suite à notre conversation de ce matin, je désire vous informer que la commission du chômage a émis des chèques pour payer les comptes des fournisseurs de la Saint-Vincent-de-Paul pour le mois d'août 1933. La distribution de ces chèques est très avancée et se fait le plus rapidement possible."

Les chèques pour les comptes approuvés du mois de septembre seront distribués au cours de la semaine prochaine et le règlement des comptes du mois d'octobre suivra aussitôt."

Je désire ajouter que la Commission fait tout en son pouvoir pour hâter le règlement de toutes les réclamations qui lui ont été produites. Votre dévoué,

Le directeur des finances,

L. F. PHILIE.

"Cela indique, ajoute M. Gabias, qu'environ \$3,000,000 seront distribués d'ici trois ou quatre semaines. Les fournisseurs et les propriétaires ne sont pas satisfaits? J'ai maintes fois donné les raisons de tous les retards. On a vu récemment la Ville obligée de soumettre à la banque un état de ses dépenses prévues pour le prochain semestre."

A la commission du chômage, il y a des inspecteurs chargés de la justification de tous les comptes; l'un d'eux s'occupe tout particulièrement de la mise au point des factures pour loyer."

Son honneur le maire et le comité exécutif ont reçu de tous: marchands, propriétaires et chômeurs, des félicitations pour la récente émission de chèques à la place des "bons" de secours.

Le chômeur est surtout très heureux de la baisse de prix qui s'est produite pour lui chez l'épicier et le boucher depuis qu'il a non plus un "bon" mais un chèque de la Ville pour faire ses achats.

N'insultez pas une femme qui tombe...

Un témoin dit au tribunal qu'une plaignante n'a "ni reins, ni jambes."

Madame Rosalie Dubé serait la mère d'une fillette qui demeure avec son père. La loi lui accorde la permission d'aller voir son enfant, mais madame Elisée Raymond, gardienne de la petite, se serait brutalement interposée entre la fillette et sa maman, lors d'une visite de celle-ci.

Madame Dubé porte plainte contre madame Raymond et cette dernière répond à une accusation de voies de faits, hier, devant le juge Victor Cusson. Me J. Brown représente la poursuivante et Me Léonce Plante, agit pour la défense. Voici les faits:

L'inculpée aurait badigeonné la plaignante de peinture verte, et l'aurait ensuite poussée vers un fossé où elle serait tombée. Plusieurs témoins, amenés par les deux parties, viennent donner leur version de l'affaire.

Oscar Lavolette déclare que l'inculpée aurait dit à la plaignante de "f... le camp". Elle en fut froissée parce qu'elle se trouvait alors dans le "chemin du roi". Mme Delorme, une amie de l'inculpée, vient ensuite expliquer que la plaignante "n'a pas de reins, ni de jambes", c'est à cause de cela qu'elle est tombée. Un boulanger raconte que la demanderesse a commencé la bataille. Elle a brisé les bécasses de l'inculpée. Les lunettes sont éclaboussées. Elles sont en effet brisées et tachées de peinture.

Le tribunal prend l'affaire en délibéré.

Un jugement de la Cour d'appel dans un accident d'auto

Les responsabilités d'une compagnie d'assurance contre les accidents.

M. Omer Tétrault

La Cour d'Appel doit rendre aujourd'hui un jugement qui intéresse tous les automobilistes. Il s'agit de la cause de M. Omer Tétrault, gérant du Club Provincial, rue Saint-Hubert, contre la compagnie d'assurances Hartford. Le 14 novembre 1932, l'honorable juge Lane, en Cour Supérieure, obligeait la compagnie d'assurances à payer des dommages au total de \$1,850 à M. Tétrault, mais cette dernière se pourvut en appel.

Le 26 mars 1931, M. Omer Tétrault fut victime d'un accident, sur la route de Sainte-Rose et son auto, payée \$5,625, en 1927, subit des dégâts considérables. Le 6 mai 1931 le demandeur réclame une somme de \$3,000, de la défenderesse, par l'intermédiaire de M. C. A. Trudeau. Le 9 mai la compagnie Hartford offre de payer le transport de la voiture endommagée, de Montréal à Toronto, si son propriétaire tient à l'expédier, pour réparations, à la compagnie Stutz. Mais l'auto demeura à Montréal et la compagnie d'assurances chargea la compagnie General Auto Body des réparations. Le 21 juillet de la même année M. Trudeau se rend au garage en question, examine son auto et découvre qu'elle n'a pas de radiateur, pas de roues, pas de bouillottes et n'est pas même repeinte. Plus tard quatre experts, MM. Frenette, Jetté, Charbonneau et Welcher examinèrent l'automobile à leur tour, à la demande de M. Tétrault. Tous y trouverent des défauts nombreux: les vitres ferraient mal, les coussins étaient trop durs et mal bourrés; l'arrière n'était pas assez arrondi et enfin en l'essayant, les occupants ne purent l'empêcher de dévier continuellement de la route, si bien qu'ils jugèrent dangereux de s'en servir.

Inutile de dire que M. Tétrault refusa d'accepter son automobile et poursuivit la compagnie d'assurances par l'intermédiaire de son procureur, Me Léopold Choquette. La mise-en-cause fut évaluée l'auto à son tour et prétendit qu'au moment de l'accident le véhicule valait tout au plus \$1,200. Dans sa défense devant le tribunal civil elle prétendit avoir rempli les conditions de son contrat d'assurance en réparant l'automobile de façon satisfaisante. L'honorable juge Lane accorda \$1,850 au demandeur.

L'emploiement

L'Association des produits canadiens (Québec), dans un communiqué publié hier, fait remarquer que la campagne en faveur de l'achat des produits canadiens suscite un intérêt grandissant. Les Canadiens, dit l'association, comprennent mieux dans quelle mesure ils peuvent accélérer l'emploi au Canada en achetant de préférence les produits canadiens. L'on étudie présentement les moyens de concentrer l'attention du public sur les heureux effets que pourrait produire la stimulation du commerce domestique. On veut aussi s'efforcer de montrer les conséquences favorables que l'essor de notre commerce intérieur aurait sur les conditions de l'emploi.

Les statistiques de l'emploi indiquent qu'au 1er novembre, il y avait augmentation de 20.1 pour cent dans le nombre des ouvriers à l'ouvrage au Canada si l'on compare avec les chiffres du 1er mars dernier. Le communiqué de l'Association réfère à cette situation et en conclut que comme il y aura plus d'argent en circulation par l'augmentation de l'emploi, les Canadiens ne pourront qu'améliorer la position en favorisant les produits canadiens, s'ils rivalisent de qualité et de prix avec ceux de l'étranger.

Journée sociale à St-Jean-Baptiste

Samedi de cette semaine, il y aura, à la paroisse SaSaint-Jean-Baptiste sous les auspices du cercle Le Moine, de l'A. C. J. C., une journée sociale. Le sujet à l'étude est "la Famille".

La journée commencera par une communion solennelle et en groupe des hommes et jeunes gens, à l'église paroissiale, à 7 h. du matin. A 11 h. il y aura grand-messe, chantée par Mgr L.-A. Dubuc, P.D.V.F., curé à la paroisse Saint-Jean-Baptiste. A 2 h. 30, après-midi, il y aura une cérémonie religieuse pour les écoliers et à 4 h. une manifestation en l'honneur du Christ Roi.

A 8 h. du soir, séance d'études, présidée par Mgr Anastase Forget, directeur des œuvres diocésaines. Les orateurs seront: Mgr L.-A. Dubuc, curé; M. Théobald Desmarais, président du cercle LeMoine de l'A. C. J. C.; M. l'abbé Dussault, aumônier du cercle Le Moine; M. Joseph Danseur; M. Edouard Lapierre et Mgr Anastase Forget.

Au peuple qui souffre, nous devons apporter aujourd'hui des paroles d'espérance

Le R. P. Chagnon, s.j., commentant le rôle que réservent à l'Etat les directives pontificales, déclare qu'il ne suffit pas de combattre le communisme.

Il faut entreprendre des réformes

Le R. P. Chagnon commente la conférence de M. Olivar Asselin sur le programme de restauration sociale rédigé par l'Ecole Sociale Populaire.

La publication des trois tracts

Il faut offrir aux regards de la foule, non pas le mirage trompeur du paradis communiste, mais la vision d'un avenir meilleur, la perspective d'un régime plus social, plus juste et plus chrétien. Il faut offrir au peuple qui souffre des paroles d'espérance.

Le R. P. Chagnon, s.j., terminait par ces paroles une conférence faite hier soir, à la salle académique du Gesù, sur le rôle que réservent à l'Etat les directives sociales des encycliques pontificales. Le conférencier rappela, pour les réfuter, les doctrines excessives du libéralisme manichéen et indiqua, dans les grandes lignes, ce que doit être l'intervention de l'Etat dans les domaines économique et social.

Le R. P. Chagnon fit allusion, sans le nommer, à M. Olivar Asselin, rédacteur en chef du Canada, dont il commenta la conférence faite dernièrement à l'hôtel de la Place Viger sur le programme de Restauration sociale de l'Ecole Sociale Populaire. Il cita plusieurs passages de cette causerie surtout ceux touchant aux trusts et aux réformes financières.

Voici le texte de la causerie du R. P. Chagnon, tel qu'il nous l'a communiqué lui-même.

Politique sociale

C'est une expression qui revient plusieurs fois dans Quadragesimo Anno. On pourrait transposer ce titre en une formule équivalente: le rôle social de l'Etat, ou l'intervention sociale de l'Etat. Il s'agit pour nous de rappeler quelques principes de l'encyclique Quadragesimo Anno au sujet de la mission sociale de l'Etat.

Ce mot "Etat", suivant les exigences du contexte, signifie tantôt le corps social tout entier, gouvernants et gouvernés, une entité politique distincte, autonome (Etat-société); tantôt la partie directrice, à savoir: l'autorité publique qui comporte le triple pouvoir: législatif, exécutif et judiciaire (Etat-pouvoir). Le pouvoir judiciaire est attribué à la magistrature; le pouvoir législatif est exercé par le parlement, le pouvoir exécutif relève du conseil des ministres. Le langage populaire simplifie toutes ces distinctions par un mot: "L'Etat, c'est le gouvernement."

Notre pays est une confédération de provinces où l'unité se fonde sur

Le public comprend mieux la nécessité d'acheter canadien

L'argent est plus abondant: c'est le temps d'acheter des produits canadiens.

L'emploiement

L'Association des produits canadiens (Québec), dans un communiqué publié hier, fait remarquer que la campagne en faveur de l'achat des produits canadiens suscite un intérêt grandissant. Les Canadiens, dit l'association, comprennent mieux dans quelle mesure ils peuvent accélérer l'emploi au Canada en achetant de préférence les produits canadiens. L'on étudie présentement les moyens de concentrer l'attention du public sur les heureux effets que pourrait produire la stimulation du commerce domestique. On veut aussi s'efforcer de montrer les conséquences favorables que l'essor de notre commerce intérieur aurait sur les conditions de l'emploi.

Les statistiques de l'emploi indiquent qu'au 1er novembre, il y avait augmentation de 20.1 pour cent dans le nombre des ouvriers à l'ouvrage au Canada si l'on compare avec les chiffres du 1er mars dernier. Le communiqué de l'Association réfère à cette situation et en conclut que comme il y aura plus d'argent en circulation par l'augmentation de l'emploi, les Canadiens ne pourront qu'améliorer la position en favorisant les produits canadiens, s'ils rivalisent de qualité et de prix avec ceux de l'étranger.

De cette façon, les marchands, dit-on, seront forcés de refaire leurs approvisionnements et cette demande accrue profitera éventuellement aux producteurs.

Pour illustrer la large portée que peut avoir l'achat de produits canadiens sur l'emploi, l'Association des produits canadiens cite l'exemple des conserves. En achetant de préférence les conserves canadiennes, le consommateur assure de l'emploi aux cultivateurs de boîtes de fer-blanc, aux fabricateurs, aux imprimeurs qui fournissent les étiquettes, aux fabricants de l'encre employée dans l'impression de ces mêmes étiquettes, à l'industrie du bois qui fournira le matériel nécessaire à la confection des boîtes d'emballage et à nombre d'autres industries telles que le transport, etc.

"Achetez des produits canadiens" devrait être le motto de tous. Nous vivons des temps difficiles et c'est un devoir d'encourager d'abord nos produits et nos ouvriers.

la diversité. De là une double juridiction: fédérale et provinciale. Sans nous attacher à distinguer les attributions respectives du parlement d'Ottawa et de la Législature provinciale,